

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur



التصميم الجهوي لإعداد التراب لجهة فاس مكناس

SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE FES MEKNES

Choix relatifs aux équipements et installations publiques structurantes



DECEMBRE 2017

Table des matières

I.	Orientations et choix stratégiques pour assurer un développement durable à l’horizon de 2042	
1.	Améliorer l’efficacité du modèle de développement régional	9
2.	Orientations et choix stratégiques :	15
	L’espace projet du Prérif	29
	L’espace projet Métropolitain.....	30
	- La partie Orientale : dite couloir de Taza ou pays de l’Inaouen,	31
	- La partie centrale	31
	L’espace projet du Moyen Atlas	31
	L’espace projet de la Moulouya	32
3.	Les orientations stratégiques d’aménagement	35
	Analyse de l’armature urbaine au niveau des espaces projets de la région de Fès Meknès	36
4.	Présentation des options stratégiques	54
	Options Stratégiques pour l’ensemble de l’armature urbaine de la région :	54
	Options Stratégiques par espace projet :	55
	Options Stratégiques par espace projets et par domaines stratégiques.....	62

I. Orientations et choix stratégiques pour assurer un développement durable à l'horizon de 2042



Le SRAT a pour objectif de répondre sur le long terme à plusieurs problématiques et questionnements liés à la région en termes de potentiel de développement mobilisable. Il doit tracer la voie d'un développement durable et intégrateur au profit de l'ensemble des espaces qui composent le territoire de la région et en se focalisant sur un certain nombre d'objectifs et plus particulièrement :

- La mobilisation de l'ensemble des ressources humaines et naturelles et l'implication de l'ensemble des acteurs autour d'un projet fédérateur qu'est celui de la région ;
- La recherche des conditions et moyens d'accroître l'attractivité du territoire régional ;
- L'énoncé des conditions requises pour le lancement d'un processus du développement inclusif permettant d'assurer un minimum de bien-être social à l'ensemble des citoyens dans le cadre d'un partage équitable des richesses créées.

L'objectif ultime du SRAT consiste à éclairer l'évolution souhaitée de la région FM et des territoires qui la composent, leurs rôles spécifiques et leurs interrelations par rapport aux territoires voisins, dans le cadre plus large des choix nationaux et l'évolution du contexte international. Il fixe donc les principales orientations du développement et de l'aménagement de la région FM, comme l'une des douze régions du Royaume.

Ce faisant, le SRAT est l'intégrateur territorial des émanations locales des aspirations de la population à un développement harmonieux et des déclinaisons régionales des politiques et stratégies sectorielles du pays. Celles-ci peuvent être plus finement précisées et territorialement ventilées en toute une panoplie de plans et schémas thématiques interdépendants et complémentaires dont les programmes des espaces de projets. Certains choix de localisation peuvent être guidés par des nécessités et urgences, voire des contraintes autres que strictement territoriales.

Le **SRAT** est censé répondre aux défis et besoins de la vie des citoyens et notamment les acteurs économiques et sociaux appelés à contribuer au façonnage de l'avenir du territoire et son développement durable, à travers :

- La formulation des orientations stratégiques permettant d'assurer un développement viable aux différentes composantes de la région ;
- La définition d'objectifs concrets et ambitieux pour la région FM, dans une perspective volontariste à l'horizon 2042 ;

- L'identification de mesures de mise en œuvre opérationnelles, accompagnées de recommandations ouvertes et non contraignantes ;
- L'élaboration d'un cadre juridique permettant un partage des responsabilités et des engagements ;
- La proposition d'une structure de mise en œuvre territoriale affirmant le caractère pluriel de la région FM et renforçant ses atouts.

Le processus de réforme de la gouvernance territoriale au Maroc a progressivement mis en place une architecture administrative qui assigne aux différents acteurs publics locaux des compétences sectorielles différenciées. Celles-ci ont été rationalisées et réajustées depuis le milieu des années 1970 au regard du murissement de la décentralisation, de la déconcentration et de la régionalisation.

A l'ère de la régionalisation avancée, on s'achemine vers une association entre des échelles territoriales et des compétences sectorielles. Et c'est la région qui est élue pour mettre en œuvre les instruments de promotion et de développement au service d'objectifs ciblés et territorialement circonscrits.

En confiant à la région des compétences d'ordre plurisectoriel, on traduit ainsi deux avancées de taille: un changement de conception sur les modalités de traitement des spécificités territoriales, d'une part, et l'apparition sur l'agenda politique national de questions relevant de plusieurs domaines d'action publique et nécessitant l'intervention conjointe de plusieurs niveaux d'action mais sous la supervision directe de la même entité territoriale.

Selon les termes de la loi 111-14, **la stratégie de développement du territoire régional** est encadrée par le **Schéma Régional d'Aménagement du Territoire**, dont la mise en œuvre est enrichie et précisée par le PDR (voir articles 5, 82-83, 88-90, ...). En effet, **le SRAT exprime les options d'aménagement et de développement durable pour l'ensemble du territoire de la région**. Par la force des dispositions de la loi 111-14, il vise à parvenir à une entente entre l'Etat et la région sur les mesures d'aménagement de l'espace et de sa mise à niveau, selon une vision prospective et stratégique, de manière à permettre de définir les orientations et les choix de développement régional. L'article 89 de loi organique sur les régions assigne au SRAT trois principales fonctions :

- Mettre en place "un cadre général du développement régional durable et cohérent dans les espaces urbains et ruraux" ;
- Fixer "les choix relatifs aux équipements et aux grands services publics structurants de la région" ;
- Définir "les domaines des projets régionaux et la programmation des mesures de leur valorisation ainsi que leurs projets structurants".

Sur cette base, le SRAT doit servir de référence et pour le long terme, faut-il le souligner, à l'instruction et à l'élaboration des nombreux programmes, permis ou autres révisions de

plans de zone ou secteur à l'intérieur de la région. C'est donc un outil de redéploiement économique et de nivellement social.

Des Ambitions régionales fondées pour conforter les visées du développement durable

Le SRAT de Fès-Meknès se veut un document prospectif à l'horizon 2042. Pour ne citer que quelques chiffres, le taux d'activité de la région FM s'élève actuellement à 46,4% et son taux de chômage dépasse 16% de sa population active. Pour une région qui abrite près de 13% de la population totale, qui contribue à concurrence de moins de 10% de l'ensemble du PIB du Maroc et dont le rythme de croissance se situe au sixième rang du classement des nouvelles douze régions, les défis s'annoncent d'emblée fort problématiques. Vu la nature des problèmes économiques et sociaux et leurs multiples enchevêtrements entre espaces ruraux accumulant les manifestations de la pauvreté et de la vulnérabilité et espaces urbains sous-intégrés empilant des maux sociaux menaçants, la région de Fès-Meknès est tenue dès lors faire plus que de « simplement » sauvegarder et poursuivre ce qu'elle fait aujourd'hui. C'est vers une voie de dépassement et de rénovation soutenue et volontariste qu'elle doit mettre le cap. Et c'est en direction d'une véritable rupture que le Conseil Régional, via le SRAT, entre autres, doit mettre l'ancre. C'est notamment sous un angle de rénovation et de reconversion que devraient être mis en œuvre les choix du SRAT, avec la flexibilité nécessaire à cet objectif supérieur qu'est le déclenchement d'une dynamique vertueuse de développement territorialisé, mais aussi dans la recherche d'articulation positive avec les autres options stratégiques de l'Etat. Cette mise en œuvre ne doit laisser aucune place à l'hésitation et à une approche timorée ou hésitante du développement économique régional.

Les discussions et délibérations du Conseil Régional, à propos du Diagnostic stratégique, ainsi que les débats de l'ensemble des ateliers de concertation, montrent une instance totalement convaincue que la voie du développement régional doit faire sien le cadre d'une utilisation rationnelle et durable du territoire régional. Pareil cadre doit faire l'objet de l'acquiescement et de l'attention principale de toutes celles et ceux qui mettront en œuvre ce nouveau SRAT et le décliner en projets opérationnels. La région FM y est vue et mise en perspective à travers sa place et son rôle au sein du Maroc et ses fonctions comme région marocaine dans le processus de globalisation.

La place de la Région FM au Maroc et la place du Maroc dans le monde, en termes de dynamiques interrégionales et transrégionales, ont été évoquées dans le diagnostic stratégique et guident l'analyse de tous les aspects relevant du SRAT. Ce sont des considérations que le BET a jugé centrales en matière de territoire et qui dépassent la répartition spatiale des investissements publics, l'accueil d'entreprises étrangères ou la perspective d'intensification des relations avec la zone nord ou l'impact d'une prochaine réouverture de la frontière est du pays ... Les économies des régions dépendent de l'économie nationale et mondiale et chaque économie régionale s'avère particulière à un instant donné. Les différences de dynamique des économies régionales mettent en lumière les atouts et les limites des spécificités structurelles des régions. Le développement régional de FM et la réalisation de plusieurs des objectifs cités dépendent en effet en (grande) partie des échanges de biens, services et savoirs que la région FM développerait au-delà de ses frontières. La mise en œuvre pratique de ces dynamiques suprarégionales et internationales nous semble aussi prioritaire.

Les objectifs du SRAT ont une portée **d'orientation** et la mise en œuvre concrète de ceux-ci ne peut passer outre la définition d'une échelle des priorités. C'est pour cela que les propositions ont été formulées, au-delà du réalisable et du souhaitable, en tenant compte du voulu et du faisable dans le cadre d'une véritable dynamisation–rénovation des vocations régionales. Mais si la question des vocations économiques nous semble indispensable dans tout projet de développement régional, elle ne doit pas jouer dans le sens d'accentuer ou de figer la structure productive en place et les spécialisations qui en découlent.

Programmation minutieuse des moyens et mobilisation générale et conséquente des acteurs du développement territorial

Le diagnostic territorial a bien montré que les **potentialités exploitées de l'agriculture sont bonnes** et que les principaux centres urbains offrent, outre les gisements **de rénovation de l'artisanat**, des opportunités particulières pour l'installation **d'une industrie prospère** et de filières de services performants. La consolidation des bases existantes d'industrialisation est souhaitable, mais la sauvegarde de l'avenir exige que l'on dirige cette industrialisation vers les activités dynamiques à forte valeur ajoutée : la grande gamme des activités de transformation de l'output agricole (l'agro business).

Afin d'éviter que la mise en œuvre des nouveaux outils du SRAT et du PDR ne conduise à un véritable moratoire de plusieurs années sur le territoire de la région FM, il importe d'aller dans le sens de la maîtrise des délais par le biais d'une programmation minutieuse des moyens financiers dédiés et une mobilisation conséquente pour les rendre disponibles.

Les propositions, ci-dessous formulées, tiennent compte aussi des articulations verticales et horizontales sans lesquelles le SRAT serait dénué de cohérence. Elles ont été avancées en veillant à intégrer autant que possible les dynamiques, plans et règlements supérieurs ayant une influence directe ou indirecte sur l'aménagement du territoire régional. La région de Fès-Meknès et ses différents acteurs disposent certes d'une totale liberté pour agir mais dans le cadre de la stratégie globale de l'Etat. Ce faisant, ils doivent pour partie, intégrer des contraintes qui les dépassent, notamment nationales et internationales. L'articulation avec les politiques engagées au niveau national a été évoquée dans le document relatif au diagnostic et elle figure comme arrière fond de la panoplie des programmes et projets constituant l'ossature du SRAT à long terme.

Pour soutenir et conforter le projet régional et outre les clefs de répartition et d'arbitrage qui seront définies pour les futurs fonds de mise à niveau et de solidarité régionale, il serait légitime et édifiant de s'interroger sur l'articulation pratique du SRAT avec les actualisations des autres grands codes et réglementations qui touchent directement l'action régionale (code minier, de l'environnement, du logement, forestier...). La réussite de l'action régionale dépend aussi de l'effort qui serait déployé pour aplanir et/ou contourner toute une série de difficultés de nature réglementaire. A propos de ces autres codes et réglementations, nous nous permettons d'évoquer les nécessaires modifications/ amendements des usages des sols et des délimitations des périmètres urbains mais aussi des critères de sauvegarde des zones rurales, entre autres.

De même, compte tenu de l'action du Conseil Régional, matérialisée à travers des programmes précis du SRAT, plusieurs objectifs et mesures auront un impact en termes de valeur du foncier via notamment certaines contraintes nouvelles. Les ambitions de la Région en la matière s'avéreront loin d'être neutres. Une véritable concertation préalable avec les acteurs sur ce sujet s'impose afin d'éviter tout effet pervers ou contreproductif des plus-values dégagées. Le développement régional peut et doit être impulsé par des sources de financement et des montages financiers privilégiant des péréquations judicieuses et équitables. Cet élément n'est donc pas à négliger, au titre de la contribution et de la participation à l'effort de développement régional. Il doit venir épauler et secourir l'exercice de quantification argumentée et flexible des objectifs de mise à niveau et de promotion du territoire régional.

Fonder l'opérationnalisation du SRAT sur la responsabilisation de tous les acteurs

Si le SRAT, une fois adopté par le Conseil Régional, sur la base de la concertation la plus large possible, se veut dynamique et évolutif, il faut pouvoir l'évaluer et l'adapter au fur et à mesure des avancées dans la mise en chantier des programmes, ici et là dans les différents espaces-projets. Le souci est de pouvoir se servir du SRAT comme un outil réel d'orientation, et de ne pas devoir refaire un travail complet d'évaluation et de remise en question de ses objectifs. Les objectifs quantifiés doivent pouvoir être revus à terme sur la base de l'évolution de la conjoncture, de besoins nouveaux de la région Fès-Meknès et des éléments d'évaluation de ses principaux programmes de promotion et de développement.

Les propositions contenues dans chaque programme des espaces projets retenus n'ont pas omis de susciter une implication plus grande du secteur privé dans l'aménagement du territoire régional. Si les grandes entreprises comprennent et plaident effectivement pour une meilleure implication du secteur privé dans l'initiative d'aménagement et de mise à niveau de leur espace territorial de proximité, le très large tissu des PME-PMI n'a pas encore pris conscience de ce que pourrait lui apporter, un aménagement dynamique et concerté. La raison tient au fait que certaines procédures sont ouvertes aux demandeurs privés, d'autres non (révision de plan de secteur pour inscrire une nouvelle zone d'habitat ou un élargissement de la zone d'activités économiques par exemple). L'équité de traitement devrait ici devenir la règle pour permettre aux différents segments du privé d'être à l'initiative de certaines procédures qui ne lui sont pas ouvertes actuellement tout en restant sous le contrôle de l'autorité publique. Parallèlement à cela, le secteur privé doit, de manière globale, pouvoir être davantage considéré comme un partenaire des pouvoirs publics et bénéficier de l'appui de ceux-ci, devenir l'origine d'impulsion et de montage de bons projets concertés dans un contexte gagnant-gagnant.

Enfin, compte tenu de la très grande hétérogénéité du territoire régional, la conduite du projet de développement régional suscite d'énormes questions de suivi et de gestion. La question des échelles territoriales et de mise en œuvre des objectifs et des mesures à ces différents niveaux fait immédiatement référence à des questions de gouvernance. S'il est indéniable que les acteurs ont, en tant que tels, un rôle dans l'œuvre d'aménagement du territoire, la mise en conformité des acteurs avec la philosophie des objectifs du SRAT nous semble être un objectif général qui devrait être mis en concordance avec les espaces

d'intervention. D'où l'effort de définition des espaces de projets sur la base de critères précis. Cette délimitation à portée purement gestionnaire traduit certes une réelle volonté de modifier et faire évoluer les structures administratives, et non de rajouter des structures territoriales, du reste fort coûteuses. Les objectifs poursuivis contiennent, entre autres, la responsabilisation des acteurs qui seront demain garants de la bonne réalisation des projets d'envergure régionale dans leur zone ou localité. Par cette responsabilisation, la région se donne autant de relais et de catalyseurs pour que les imbroglios des compétences territoriales ne deviennent pas des freins à l'opérationnalisation des objectifs du développement de la région.

Des espaces de projets comme déclinaisons territoriales nécessaires à l'aboutissement et à la réussite du Projet régional global

Le recours aux espaces de projets intervient pour que l'échelle régionale jusqu'alors retenue devienne concrètement bien adaptée pour qualifier et promouvoir les systèmes économiques locaux. Le découpage d'un projet en sous-ensembles maîtrisables est essentiel à la conduite du projet et donc à son bon aboutissement et à sa réussite. Le découpage du projet régional global permet également de procéder plus facilement à sa planification. Une méthode communément employée afin de conduire un projet à son terme en respectant les impératifs de qualité, coût et délai est le découpage du projet en phases temporelles et en portions territoriales. Chaque phase est accompagnée d'une fin d'étape destinée à formaliser la validation de la phase écoulée avant de passer à la phase suivante.

Le diagnostic territorial a mis l'accent sur la diversité et l'étendus des disparités socio-économiques qui jonchent le territoire régional. Pour parer aux disparités les plus criantes entre communes rurales et urbaines mais aussi pour traiter les disparités intra et interprovinciales, il importe d'adopter une grille d'analyse et un mode d'intervention qui reposent sur les deux critères d'efficacité économique et d'équité sociale. Le recours aux espaces de projet vise à introduire de nouvelles formes d'efficacité économique mais qui ne tendent pas à exacerber les inégalités sociales et à s'opposer à l'objectif d'équité.

Du point de vue économique, l'intervention publique régionale repose sur deux principaux arguments : (i) l'équité ou logique redistributrice, afin de répondre à des inégalités sociales issues de différenciations dans la localisation de la base économique ; (ii) l'efficacité économique ou logique allocative, pour soutenir ou renforcer la présence d'activités aptes à contribuer à améliorer les conditions de vie des populations et à promouvoir le tissu économique. Du point de vue social, les efforts de la région doivent s'ajouter à ceux de l'Etat et ses interventions et programmes sont aussi appelés à innover pour compenser les handicaps des espaces ruraux et des zones périurbaines s'opposant à l'égalité des chances dans l'accès aux biens et services primaires ou entraînant des surcoûts de production liés à l'éloignement, au désenclavement et aux carences d'équipements publics.

Avec le découpage en espaces projet, le but est de déterminer la diversité des périmètres du projet régional global et sa faisabilité territorialisée. Il s'agit de définir pour chaque composante individualisée de l'espace régional, ce qui sera inclus dans les objectifs du projet, ce qui ne le sera pas et quand le projet doit bien être lancé. Il revient à l'étude de faisabilité de déterminer si la région via son agence d'exécution est bien en mesure de

mener le projet à son terme. Dans cette perspective, il va falloir qu'elle dispose des compétences, des ressources et des fonds nécessaires. Mais, il importe également de scruter les risques de faire et les difficultés auxquelles il faut s'attendre dans le déroulement de chaque projet ou programme et les moyens de les prévenir, d'une part, et les risques de ne pas faire et donc les enjeux pour la région si tel ou tel projet n'est pas lancé et mené à terme.

1. Améliorer l'efficacité du modèle de développement régional

Quelle vocation choisir pour la région Fès Meknès ?

La base économique de la région FM est assez diversifiée mais dominée par le secteur tertiaire et principalement le commerce et les services. Le potentiel de développement de la région se focalise au niveau de trois secteurs, à savoir : l'industrie, le tourisme et l'agriculture. La présence territoriale de ces secteurs reste concentrée à l'échelle d'un espace assez réduit. Ce qui donne l'impression de l'existence de deux territoires totalement dichotomiques ; l'un développé et l'autre l'est moins. Cette dichotomie n'est pas le résultat des moyens et des ressources disponibles, mais plutôt d'un cumul issu d'un mode d'aménagement historiquement non rationnel.

La région dispose d'un avantage comparatif par rapport aux autres régions dans trois secteurs économiques à savoir : l'agriculture, l'industrie, les services et l'artisanat. Toutefois, la valeur ajoutée de l'agro-business (industrie de transformation), qui constitue un levier commun entre l'industrie et l'agriculture peut représenter pour la région dans le futur proche sa principale locomotive de développement. Cela n'empêcherait pas que la région puisse continuer de se positionner sur d'autres niches de développement liées à l'industrie de voiture qui représente aujourd'hui pour le Maroc une opportunité pour développer son industrie et ses exportations vers le reste du monde. Les autres niches de développement concernent principalement : l'artisanat, le tourisme, les autres services de forte valeur ajoutée et l'économie de savoir où la région dispose d'atouts non négligeables à ce niveau. Ainsi, la région de Fès Meknès peut avoir l'agro business comme première vocation, et des vocations secondaires liées à l'économie de savoir, le tourisme et les services. L'agro-business est un secteur d'avenir pour le Maroc et pour la région FM. Ce secteur engendre une forte valeur ajoutée et ses débouchés s'avèrent nombreux à l'export et sur le marché local. De surcroit, l'agro business engendre des effets d'entraînement en cascade à la fois sur l'industrie et l'agriculture. La création d'un écosystème autour de l'agro business au niveau de la région aurait un impact progressif mais certain sur la modernisation de l'agriculture dans le cadre du plan Maroc vert et le développement de l'industrie dans le cadre du plan d'accélération industrielle.



Schéma qui résume les vocations économiques futures de la région Fès Meknès

Positionnement stratégique de la région à l'horizon 2042

Il est totalement peu rationnel, improductif et handicapant, de continuer à naviguer à vue comme en laissant la région évoluer sans objectifs et sans modèle de développement clair et précis. Pour les vingt-quatre prochaines années (horizon 2042), la région doit se doter des moyens pour atteindre une meilleure position sur l'échiquier régional au plan économique et social. Mais pour que FM intensifie son rayonnement et hisse sa contribution à la croissance nationale à la hauteur de son potentiel réel et de son histoire, elle doit se fixer des horizons stratégiques objectifs et précis à atteindre sur le long terme. Des objectifs qui vont guider et orienter les actions de développement des acteurs sur le moyen et long terme. En principe, ces objectifs doivent traduire les atouts mais aussi le potentiel de développement visible et dormant de la région. Dans ce sens, **le positionnement stratégique** à l'horizon 2042 de la région Fès Meknès peut se résumer ainsi en termes de performances à atteindre :

- **Le 1^{er} pôle de l'agro business ;**
- **Le 1^{er} pôle de tourisme de santé, écologique et sport ;**
- **Le 1^{er} pôle agricole, trifonctionnel : céréales-arboriculture-maraichère-élevage (export et marché local);**
- **Le 1^{er} pôle de l'artisanat à forte valeur ajoutée ;**
- **Le 1^{er} pôle de l'économie du savoir ;**
- **Le 2^e pôle de l'informatique et l'outsourcing ;**
- **Le 3^e pôle touristique ;**

- Le 3^e pôle industriel ;
- 3^e pôle d'exportation régionale

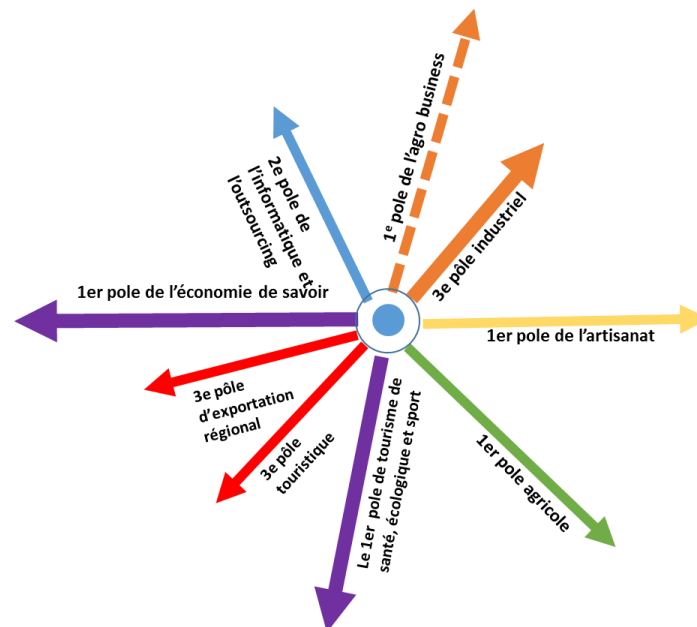


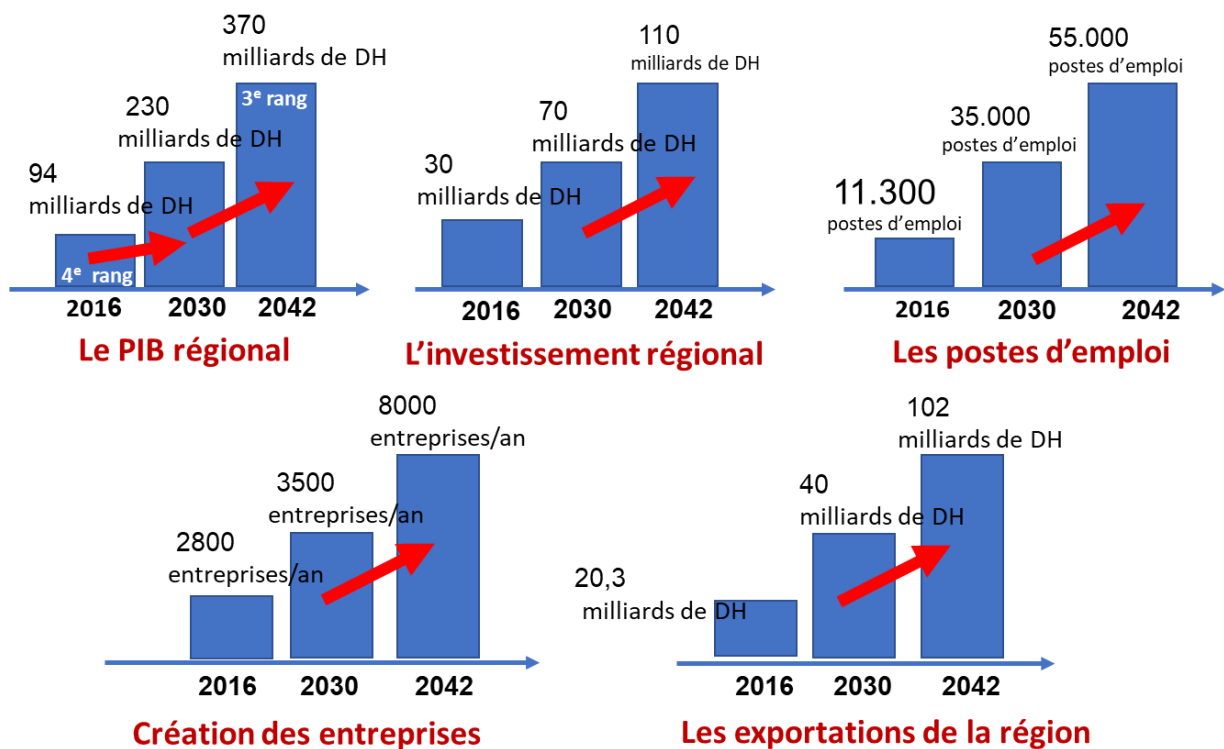
Schéma de positionnement stratégique de la région FM à l'horizon 2042

Ces positionnements stratégiques sont réalisables et objectivement accessibles pour la région, compte tenu de l'ensemble des atouts et du potentiel de développement dormant de la région. À condition toutefois, de pouvoir déclencher et réussir une mobilisation totale des acteurs et une utilisation optimale des ressources existantes et particulièrement le capital humain, l'intégration de la femme dans le marché du travail, la préparation de l'environnement propice pour la relance de développement dans le cadre d'une rupture avec les pratiques anciennes ayant conduit à la situation actuelle. Une situation caractérisée par une défaillance sinon une atonie sur plusieurs plans et une régression sur le long terme des principaux agrégats économiques et des indicateurs de développement humain (Cf. résultats du diagnostic stratégique territorial).

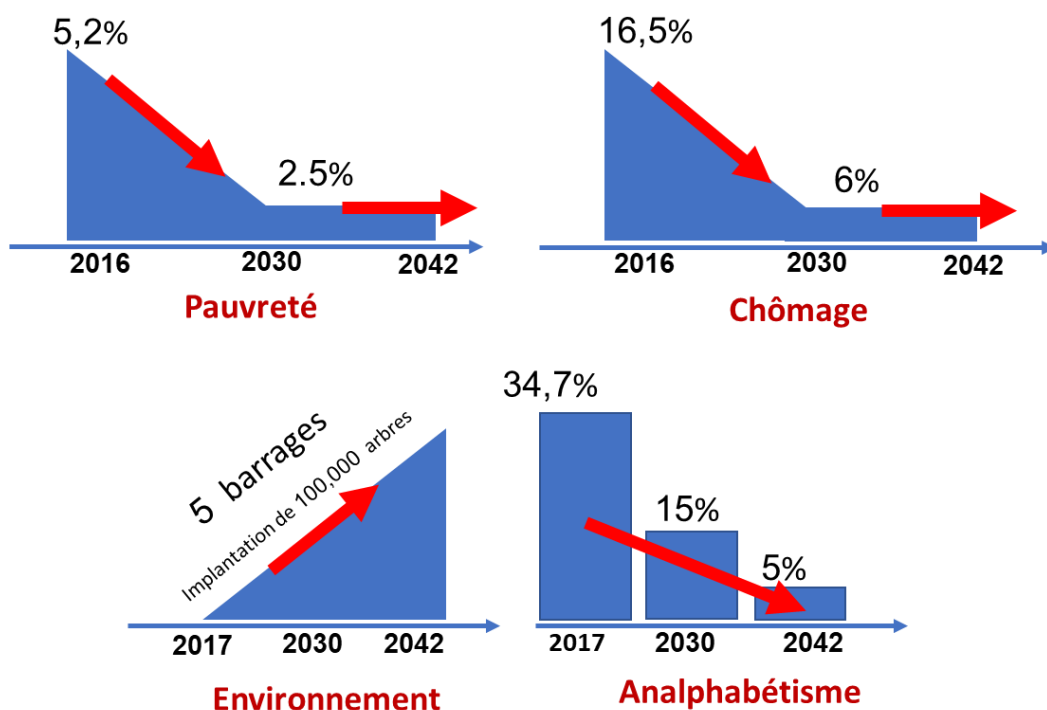
Objectifs stratégiques quantifiés pour le long terme

En principe, le SRAT de FM doit fixer la **vision globale** de développement de la région sur le long terme. Il est également appelé à formuler des objectifs stratégiques quantifiés qui vont constituer des repères précis pour aiguillonner le processus de développement sur le long terme. En effet, le contenu du positionnement stratégique fixé ci-dessus, doit se traduire en objectifs quantifiés susceptibles d'encadrer et d'orienter en permanence l'action de développement sur le long terme. Les objectifs stratégiques expressément quantifiés de la région FM se résument comme suit :

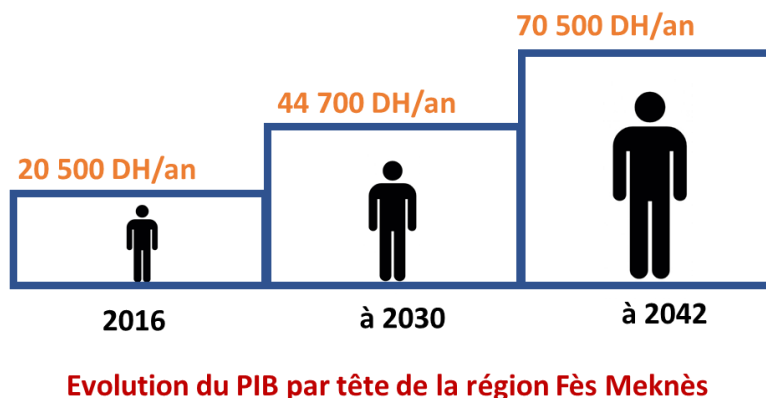
- Se positionner au 2^e rang en termes de création de la richesse (PIB), en réalisant un PIB de 230 milliards de DH à l’horizon de 2030 et de 370 milliards de DH à l’horizon de 2042 ;
- Drainer des investissements à hauteur de 70 milliards de DH comme moyenne pour la période 2018-2030 et 110 milliards de DH comme moyenne pour la période 2030-2042 ;
- Créer au moins 35 000 emplois par an comme moyenne pour la période 2018-2030 et 55 000 emplois comme moyenne pour la période 2030-2042 ;
- Encourager la création des entreprises : une moyenne de 3500 entreprises/an comme moyenne pour la période 2018- 2030 et 8000 entreprises/an comme moyenne pour la période 2030-2042 ;
- Augmenter la capacité d’export de la région en mettant en place un plan ambitieux pour atteindre 40 milliards de DH d’exportations¹ et 102 milliards de DH à l’horizon de 2042 ;
- Faire baisser le taux de pauvreté à 2.5% et 5% pour le milieu rural, à l’horizon de 2030;
- Faire passer le taux de chômage à moins de 6% à l’horizon de 2030 ;
- Faire passer le taux d’analphabétisme à moins de 15% à l’horizon de 2030 et moins de 5% à l’horizon de 2042.



¹ Il s’agit des exportations des produits industriels finis et semi-finis, y compris les produits de l’artisanat, et des produits agricoles brutes.



La réalisation de l'ensemble de ces objectifs quantitativement exprimés est de nature à permettre l'amélioration du PIB par tête des habitants de la région FM de 3,4 fois. Le PIB par tête passerait d'une moyenne de 20 500 DH/an actuellement à 44 700 DH/an en 2030 et 70 500 DH/an en 2042.



Tels qu'ils sont quantifiés, ces objectifs stratégiques ont été fixés sur la base des résultats du diagnostic territorial stratégique. Il s'agit particulièrement des éléments suivants :

- les tendances lourdes antérieures des indicateurs stratégiques concernés (PIB, investissements, emploi, exportation, PIB/tête, ...)
- les capacités de production déjà installées ;
- le potentiel dormant en terme des ressources naturelles disponibles (terres agricoles, eaux, forêts, mines, ...) et du capital humain ;

- le niveau de développement des autres régions avancées ;
- le fait que la part de la région dans le total de chaque agrégat macroéconomique ne doit pas être inférieure à 8.3% comme minimum qui représente la moyenne régionale.

Concernant la méthode de calcul des objectifs stratégiques quantifiés, elle se présente comme suit :

- Concernant le calcul du PIB, un taux de croissance de 6% a été retenu comme objectif à atteindre pour les 24 prochaines années. Ce taux de croissance est faisable à la lumière des résultats du diagnostic territorial stratégique et de la performance réalisée au niveau d'autres régions ;
- Le nombre d'emplois à créer dépend en général des investissements qui seront réalisés durant cette période. Il existe une forte corrélation entre les flux des investissements et les emplois créés par l'économie. Sur la base de cette relation que le nombre d'emplois à créer a été estimé en tenant compte du montant des investissements qui seront réalisés ou drainés au cours de cette période ;
- L'investissement a été fixé sur la base de l'objectif du PIB fixé au niveau du premier point. Au Maroc le Ratio investissement /PIB est d'une moyenne de 30% sur le long terme. Sur la base de cette relation l'investissement global a été fixé ;
- Le montant des exportations a été fixé sur la base de la capacité d'exploration existante (industrie, produits agricoles, produits d'artisanat, ...) et sur la base de la part que mérite la région dans l'ensemble des exportations du pays au cours des 24 prochaines années ;
- Les créations des entreprises sont calculées sur la base de la tendance observée au niveau de la région, les performances des autres régions et la part minimale de la région à atteindre dans les créations d'entreprises ;
- Le taux de pauvreté est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, les programmes en cours au niveau national qui visent à lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité d'une manière générale, la performance des autres régions et l'hypothèse d'amélioration des revenus par tête de 3.4 fois ;
- Le taux de chômage est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, la performance des autres régions, les emplois à créer dans les prochaines années et les investissements à réaliser au cours des prochaines années ;
- Le taux d'Analphabétisme est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, les programmes en cours au niveau national qui visent à lutter contre l'analphabétisme, l'amélioration des conditions de vie et des revenus des personnes prévues dans les 24 prochaines années. ;

2. Orientations et choix stratégiques :

Le SRAT a pour vocation de fixer les orientations et des choix stratégiques pour les 24 prochaines années. A ce niveau, 10 orientations stratégiques sont fixées et qui touchent à l'ensemble des domaines d'intervention de la région directement ou indirectement. Ces 10 orientations stratégiques sont déclinées à 100 sous-orientations stratégiques qui visent le développement de la région sur plusieurs plans et principalement pour atteindre les objectifs stratégiques quantifiés fixés ci-dessus. Ces orientations sont ventilées par domaines stratégiques d'intervention de la région. Ces mêmes orientations seront déclinées selon les espaces de projets au niveau du chapitre suivant.

Dans ce qui suit, les 10 orientations stratégiques sont présentées comme suit :

1. **Consolider la justice sociale et spatiale sur l'ensemble du territoire de la région ;**
2. **Mise en place de nouvelles approches pour mieux planifier le développement des villes et moderniser leurs infrastructures ;**
3. **Modernisation des infrastructures de la région ;**
4. **Promouvoir la formation et la recherche ;**
5. **Reconstruire les bases économiques de la région sur de nouveaux critères et de nouvelles priorités ;**
6. **Améliorer l'attractivité de la région ;**
7. **Développer le milieu rural pour mieux l'intégrer dans la dynamique globale de la région;**
8. **Préserver l'environnement et des ressources naturelles ;**
9. **Faire du capital immatériel de la région un levier essentiel du développement ;**
10. **Améliorer la gouvernance.**

Par domaines d'intervention, les orientations stratégiques peuvent être synthétisés comme suit :

A. Développement humain, justice spatiale et intégration de la femme :

1. Désenclaver toutes les communes de la région et particulièrement celles isolées en saison hivernale ;
2. Généralisation des infrastructures de base (électricité, eau potable, assainissement) en milieu urbain et rural et une attention particulière doit être accordée aux zones décentralisées et isolées ;
3. Améliorer l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en milieu urbain et rural ;
 - Ciblage plus judicieux des zones et des catégories défavorisées et démunies ;
 - Innovation en matière des approches de ciblage et d'intervention ;
 - Accorder un rôle plus important de la société civile

4. Généralisation de l'enseignement particulièrement dans les zones isolées en assurant les chemins d'accès aux écoles et en s'appuyant particulièrement sur les outils didactiques informatiques ;
5. Généralisation de dispensaires équipés et dotés en personnel médical particulièrement dans les zones isolées et en milieu rural ;
6. Mise en place d'une politique intégrée de l'emploi particulièrement envers les jeunes diplômés :
 - Formation ciblée et adaptée aux besoins du marché du travail ;
 - Drainer plus d'investissements vers la région ;
 - Renforcer l'esprit d'entrepreneuriat dans tous les cycles de formation de base et universitaire ;
 - Augmenter la capacité des centres de formation professionnelle, diversifier leur spécialisation et élargir leur présence dans l'ensemble de la région ;
 - Privilégier au titre de la commande publique l'entreprise locale ou celle qui emploie le plus de main d'œuvre locale;
7. Promouvoir le rôle de la femme dans les activités économiques ;
 - Faire passer le taux d'activité de la femme de 20% à 70% à l'horizon 2042 ;
8. Améliorer les infrastructures sanitaires et particulièrement dans les zones vulnérables ;
 - Faire passer le nombre de centres de santé en milieu rural de 300 à 600 unités
 - Faire passer l'effectif médical (Généralistes et Spécialistes) de 160 à 480.
 - Doter les grandes villes de la région de plus d'hôpitaux de spécialité ;
9. Poursuivre les programmes de lutte contre l'habitat insalubre ;
10. Généralisation des infrastructures sportives de proximité et des maisons d'animation de quartier au profit des enfants et des jeunes ;
11. Créer des partenariats de développement entre les communes démunies et les grandes entreprises et fondations nationales moyennant des motivations et avantages économiques spécifiques aux territoires mal lotis en infrastructures.

B. Armature urbaine

12. Améliorer la planification urbaine en généralisant les documents de la planification urbaine (PA, SDAU, ...) ;
13. Donner plus d'importance à l'organisation des villes en termes de fonctions principales (zones administratives, zones d'activités et industrielles, zones de savoir, zones de loisir, ...) ;

14. Doter la capitale de la région en équipements structurant modernes : Tramway, bus électrique, Grand Théâtre, Grand Musée, Espaces verts, Zoo national, Parc des jeux et loisir, ...
15. La métropole de Fès, est appelée à se développer davantage dans le cadre d'un projet économique-spatial ambitieux avec Meknès pour constituer un espace métropolitain locomotive de développement de la région ;
16. Les villes de Fès et Meknès doivent jouer un rôle plus important au niveau des grandes villes du royaume, en se dotant des infrastructures modernes à l'instar de grandes villes ayant bénéficié de programmes de développement spécifiques (Tanger, Casablanca, Marrakech, ...)
17. Renforcer et développer les villes moyennes de la région en termes des équipements et d'infrastructures et des équipements collectifs ;
18. Renforcer et développer les petites villes et centres émergents en termes des équipements et des infrastructures et des équipements collectifs et des zones d'activités ;
19. Augmenter l'offre foncière urbanisable au niveau de zones de forte pression à des prix abordables, en utilisant les réserves foncières publiques disponibles, et en contrecarrant toutes les formes de spéculation foncière ;
20. Faire des grandes villes de la région des villes intelligentes.

C. Développement économique et de l'attractivité :

C.2. Secteurs de l'industrie et des mines :

21. Faire du foncier au prix abordable, de la main d'œuvre qualifiée de l'aéroport, du réseau auto routier, de l'infrastructure de formation supérieure, technique et technologique des éléments d'attractivité pour la région
22. S'inscrire dans la stratégie nationale de l'accélération industrielle et bénéficier des ressources du Fonds de Développement Industriel et de l'Investissement
23. Développer l'offre promotionnelle liée au secteur de l'industrie en termes d'opportunités faisables et mise en place d'un site web dédié à la promotion de la région.
24. Améliorer le climat des affaires (délais, dématérialisation des procédures d'autorisation, ...)
25. Améliorer l'attractivité de la région en augmentant **l'offre foncière industrielle** tout au long de l'axe Fès Meknès à des **prix abordables** (location long terme) et préférentiels et des surfaces variées permettant d'attirer toutes les catégories

d'investisseurs et particulièrement les jeunes et les PME. Envisager l'option de location sur le long terme ;

26. Promouvoir des zones industrielles spécialisée (Agro Business, Textile, Produits pharmaceutiques, ...) ;
27. Promouvoir les zones franches autour de l'aéroport des Fès-Meknès et au long de l'axe autoroutier Fès-Meknès que sur l'axe Taza- El Hoceima ;
28. Encourager les investissements dans le secteur minier de la région en mettant en place une carte des opportunités existantes et potentielles.
29. Aménager aux normes internationales le terrain réservé par la commune de Meknès pour recevoir le Grand projet de Parc des expositions des Salons et Foires de Meknès et qui abritera l'évènement annuel du SIAM ;

C.3. Secteurs de l'agriculture :

30. Poursuite de la politique d'extension des terres irriguées par des aménagements d'eau aux terres irrigables, la mise en place des équipements d'irrigation , l'entretien des barrages existants et la construction des barrages programmés et de barrages nouveaux ;
31. Soutenir le projet de création de l'Office de Mise en Valeur de Sais ;
32. Introduction des nouvelles techniques de production afin d'améliorer les rendements,
33. Spécialisation dans les produits à forte valeur ajoutée en liaison avec l'agro business
34. Drainer plus d'investissements au secteur de l'agriculture ;
35. Développer le secteur des plantes aromatiques ;
36. Développer l'élevage ;
37. Développer un réseau régional des coopératives agricoles ;
38. Développer la capacité de stockage et de frigorification de la région en produits agricoles, à travers des zones de stockage et d'entreposage dédiées aux produits agricoles ;
39. Encourager la recherche développement agronomique dans la région.
40. Promouvoir et Organiser la collecte et la commercialisation des produits agricoles ;

C.4. Secteur du tourisme :

41. Améliorer les facteurs d'attractivité touristique (sécurité, qualité, animation, prix, propreté des villes, les infrastructures de qualité de la ville, ...) ;

- 42. Planter de nouvelles zones touristiques et diversifier l'offre touristique et la structurer : tourisme hivernal, tourisme de santé, de congrès et évènementiels, spirituel, sport, écologique, ... ;
- 43. Faire de la diversité géographique, du climat et des atouts naturels de la région un levier touristique ;
- 44. Encourager l'investissement dans le tourisme de masse et des jeunes par l'aménagement des zones dédiées aux endroits appropriés : barrages, lacs, forêts, ...;
- 45. Améliorer et réhabiliter les médinas et les monuments de forte attractivité touristique ;
- 46. Doter le site de volubilis d'un aménagement touristique adapté
- 47. Augmenter l'offre de la région en matière d'animation et de loisir ;
- 48. Promouvoir Fès comme ville d'organisation des congrès mondiaux et des grands évènements de premier ordre national et international.

C.5. Secteur de l'artisanat :

- 49. Accompagner les artisans pour améliorer la qualité, les procédés et la conception ;
- 50. Développer de nouvelles zones d'activité pour l'artisanat selon les métiers ;
- 51. Soutien à la formation continue des artisans ;
- 52. Appui logistique aux mono artisans pour se transformer en entreprises organisées ;
- 53. Développement de la commercialisation des produits d'artisanat et appuis à la commercialisation et à l'export des produits d'artisanat et particulièrement vers l'Afrique ;
- 54. Organisation du salon international annuel de l'artisanat au niveau de Fès.
- 55. Mise en place d'une place internationale de vente des produits d'artisanat et organisation du salon international annuel de l'artisanat au niveau de Fès.

C.6. L'économie de savoir :

- 56. Faire de l'économie de savoir un vecteur de développement de la région ;
- 57. Poursuite de l'installation de nouvelles structures universitaires dans de nouvelles disciplines des technologies de pointes (l'agronomie, l'électronique, la biotechnologie, la nanotechnologie, ...) ;
- 58. Soutenir le projet de création d'une grande école de commerce initié au niveau de la ville de Meknès ;

59. Créer la city universitaire de la région au niveau de Fès qui regroupe les universités nationales et internationales et les grandes écoles de la région ;
60. Développer la formation au profit de l'Afrique ;
61. Promouvoir la recherche et l'innovation au niveau des universités au profit du développement régional, national et des multinational ;
62. Encourager les centres de recherches internationales à s'installer au niveau de la région ;
63. Promouvoir l'investissement dans le secteur universitaire en facilitant l'obtention du foncier aux investisseurs.

C.7. Promouvoir l'entrepreneuriat :

64. Soutenir les jeunes entrepreneurs par des aides financières, foncières et par l'accompagnement ;
65. Construire une base de données des opportunités d'affaires pour les TPE ;
66. Soutenir et accompagner les entreprises en difficulté et celles qui cherchent à quitter la région ;
67. Mise en place des zones d'activité dédiées aux jeunes entrepreneurs et aux TPE ;
68. Privilégier les entreprises locales pour la commande publique régionale
69. Soutenir les petites activités opérant dans l'informel à se transformer en entreprises
70. Créer plusieurs zones d'activités dédiées aux startups ;
71. Faire de l'informatique un vecteur de développement de la région.

C.7. Autres orientations pour améliorer l'attractivité

72. Constitution d'une réserve foncière stratégique pour assurer le développement des zones d'activités économiques ;
73. Mettre à niveau l'aéroport de la région pour qu'il devienne un hub international de l'export et du tourisme et lui donner le nom d'aéroport de Fès -Meknès ;
74. Organiser annuellement des salons de : L'agro business, l'Agriculture, l'Artisanat, la restauration traditionnelle ;

D. Développement rural :

75. Soutenir les efforts de développement rural en matière de rattrapage des déficits sociaux et infrastructurels dans un cadre de perfection des mécanismes de financement et surtout les pratiques d'exécution des programmes et projets de développement ;

76. Donner un intérêt particulier au renforcement des capacités des acteurs locaux (communes, promoteurs privés, société civile...) et au décloisonnement des politiques et programmes sectoriels, pour une plus grande mutualisation des synergies et une grande coordination entre les différentes institutions.
77. Poursuite de la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en milieu rural à travers les programmes en cours (INDH, ...) et à travers des actions plus ciblées ;
78. Développer les coopératives et renforcer leurs capacités d'organisation et de gestion ;
79. Soutenir et développer les associations de développement en milieu rural ;
80. Renforcer les capacités des élus et des collectivités locales en général, en matière de projets de développement local ;
81. Développer des activités de valorisations des produits agricoles (produits de terroir de forte valeur ajoutée) et des produits d'artisanat ;
82. Développer l'éco tourisme et la restauration bio au niveau des zones adaptées (montagne, forêts, ...) ;

E. Infrastructures

- **1er axe stratégique : développement humain, justice spatiale et intégration de la femme (désenclavement et amélioration des conditions de vie des populations)**

83. Désenclaver et doter le Rif et le Prérif en infrastructures de base permettant la valorisation de leurs potentialités ;
84. Améliorer l'état du réseau routier en général et du réseau de routes rurales dans certaines zones éloignées ou situées dans des zones de montagne (pré-rif, moyen atlas) pour éviter des situations d'enclavement et améliorer les conditions de vie des populations de la région ;

- **2ème axe stratégique : développement économique et attractivité de la région :**

85. Activer la connexion de la région avec les autres régions et les autres pôles économiques, tels que le bipôle Tanger-Tétouan, le nouveau port de Kénitra et la région de Marrakech-Safi, pour ne pas limiter ou freiner le développement de la région,
86. Assurer une meilleure connexion de la région au nord du Royaume pour lui permettre une ouverture sur l'étranger via un meilleur accès au littoral et aux infrastructures portuaires proches,
87. Mettre à niveau les différents types d'infrastructures existantes (extension du réseau ferré en direction d'autres zones de la région, électrification de la voie ferrée Fès-

Oujda, mettre à niveau les anciennes liaisons ferroviaires de la région) et assurer leur interconnexion dans une vision globale de desserte de la région et au sein des plateformes logistiques,

88. Activer l'équipement des ports secs et des plateformes logistiques identifiés dans la région,

- **3ème Axe stratégique : améliorer la cohésion, l'équité et la complémentarité territoriale**

89. Améliorer l'accessibilité de l'ensemble de la région aux grandes infrastructures qui la traversent (autoroute, ligne de chemin de fer à grande vitesse)

90. Favoriser la cohésion, l'équité et la complémentarité territoriale en améliorant les infrastructures et les services de transport qui facilitent les échanges entre les différents pôles économiques ou administratifs de la région,

91. Améliorer le système de transport rural y compris l'intégration du transport informel ainsi que le transport en commun;

F. Culture et patrimoine

92. Faire du patrimoine et de la culture un vecteur de développement de la région en synergie avec le tourisme et l'artisanat ;

93. Sauvegarder l'ensemble des médinas de la région afin de réhabiliter leurs fonctions sociales, économiques et culturelles ;

94. Valoriser le site archéologique de volubilis ;

95. Donner de l'élan et plus de rayonnement aux cultures locales, aux moussems et festivals.

G. Environnement et développement durable

96. Préserver les ressources stratégiques (eau, forêt, biodiversité, paysages ...) de l'espace projet du Moyen Atlas, en palliant la marginalisation économique et sociale des populations ;

97. Mettre en place des mécanismes de protection et de sauvegarde pour mieux bénéficier des potentialités naturelles de la région ;

98. Accélérer le programme de généralisation des décharges publiques organisées et les stations de traitements des rejets liquides ;

99. Exploitation et valorisation du potentiel important que recèle la région de Fès-Meknès en matière d'énergies solaire, éolienne, hydro-électrique, géothermique et liées à la biomasse.

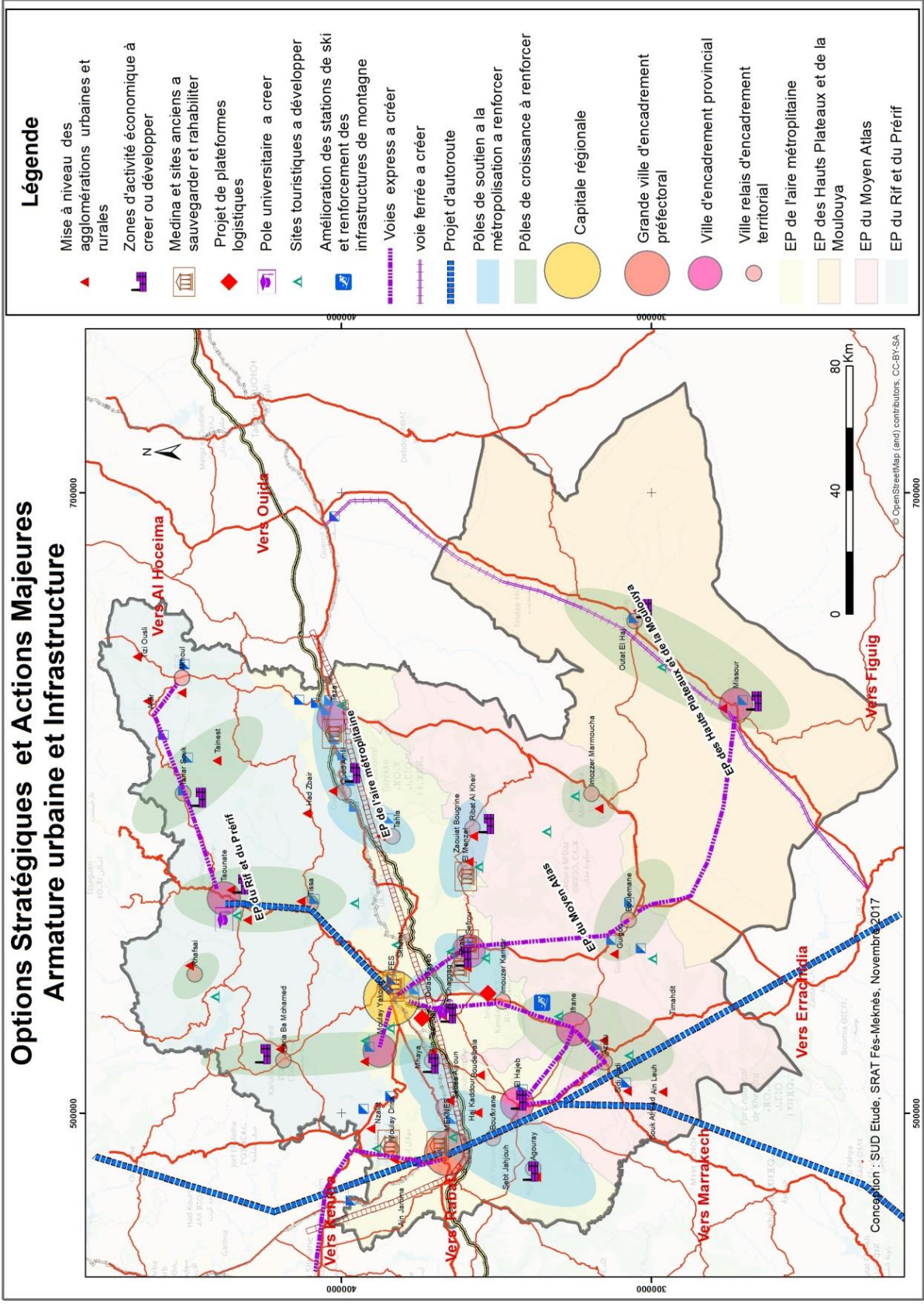
100. Renforcer les programmes en cours contre les inondations, la croissance des catastrophes naturelles sur les territoires auprès des acteurs locaux et de la population ;
101. Intégrer la plupart des risques naturels, climatiques et géophysiques, dans les documents d'urbanisme et la réalisation des études intégrées du risque au niveau de la Région de Fès-Meknès.

H. Gouvernance régionale :

102. Renforcer les capacités de l'administration de la région (organisation, profil ; outil informatique, échanges d'expériences, ...);
103. Diversifier et renforcer les ressources financières de la région (budget général, Etablissements publics, ressources fiscales, financement privé ...);
104. Mettre en place une instance régionale de planification et de coordination de politiques publiques dans le cadre de la vision globale du SRAT et du PDR;
105. Promotion organisée et outillée de la diplomatie régionale d'investissement et Mise en place d'une instance régionale qui se charge de l'accompagnement des investissements nationaux et étrangers au niveau de la région ;
106. Créer une forte synergie entre la région et les collectivités locales d'une part, et la région et les administrations sectorielles d'autre part ;
107. Développer la coopération nationale et internationale pour attirer les meilleures pratiques en matière de développement ;
108. Adopter la numérisation de l'ensemble des administrations de la région ;
109. Mettre en place un observatoire d'évaluation de l'impact des politiques de planification et d'un système statistique dédié à la région ;
110. Renforcer le marketing territorial de la région FM : Guide, Site web, Salons,

Options Stratégiques et Actions Majeures

Armature urbaine et Infrastructure



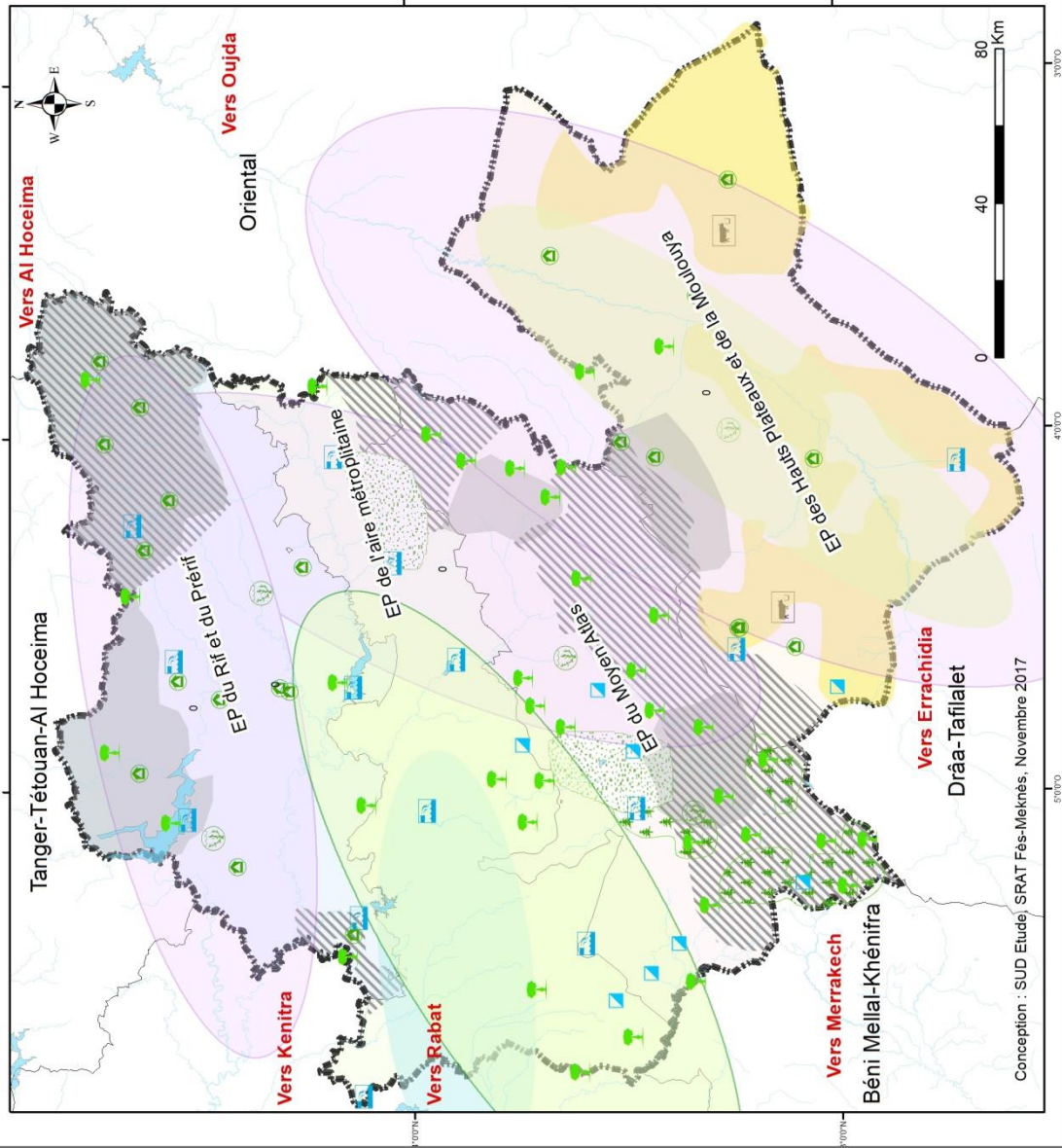
Légende

- Mise à niveau des agglomérations urbaines et rurales
- Zones d'activité économique à créer ou développer
- Medina et sites anciens a sauvegarder et rahabilliter
- Projet de plateformes logistiques
- Pole universitaire a creer
- Sites touristiques a développer
- Amélioration des stations de ski et renforcement des infrastructures de montagne
- Voies express a créer
- voie ferrée a créer
- Projet d'autoroute
- Pôles de soutien a la métropolisation a renforcer
- Pôles de croissance à renforcer
- Capitale régionale
- Grande ville d'encadrement préfectoral
- Ville d'encadrement provincial
- Ville relais d'encadrement territorial
- EP de faire métropolitaine
- EP des Hauts Plateaux et de la Moulouya
- EP du Moyen Atlas
- EP du Rif et du Préfrit

700000
500000
400000
300000
200000
100000
0
40 80 Km
© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA
700000

Conception : SUD Etude, SRAT Fes-Meknes, Novembre 2017

Options Stratégiques et actions majeures du SRAT milieu rural et naturel

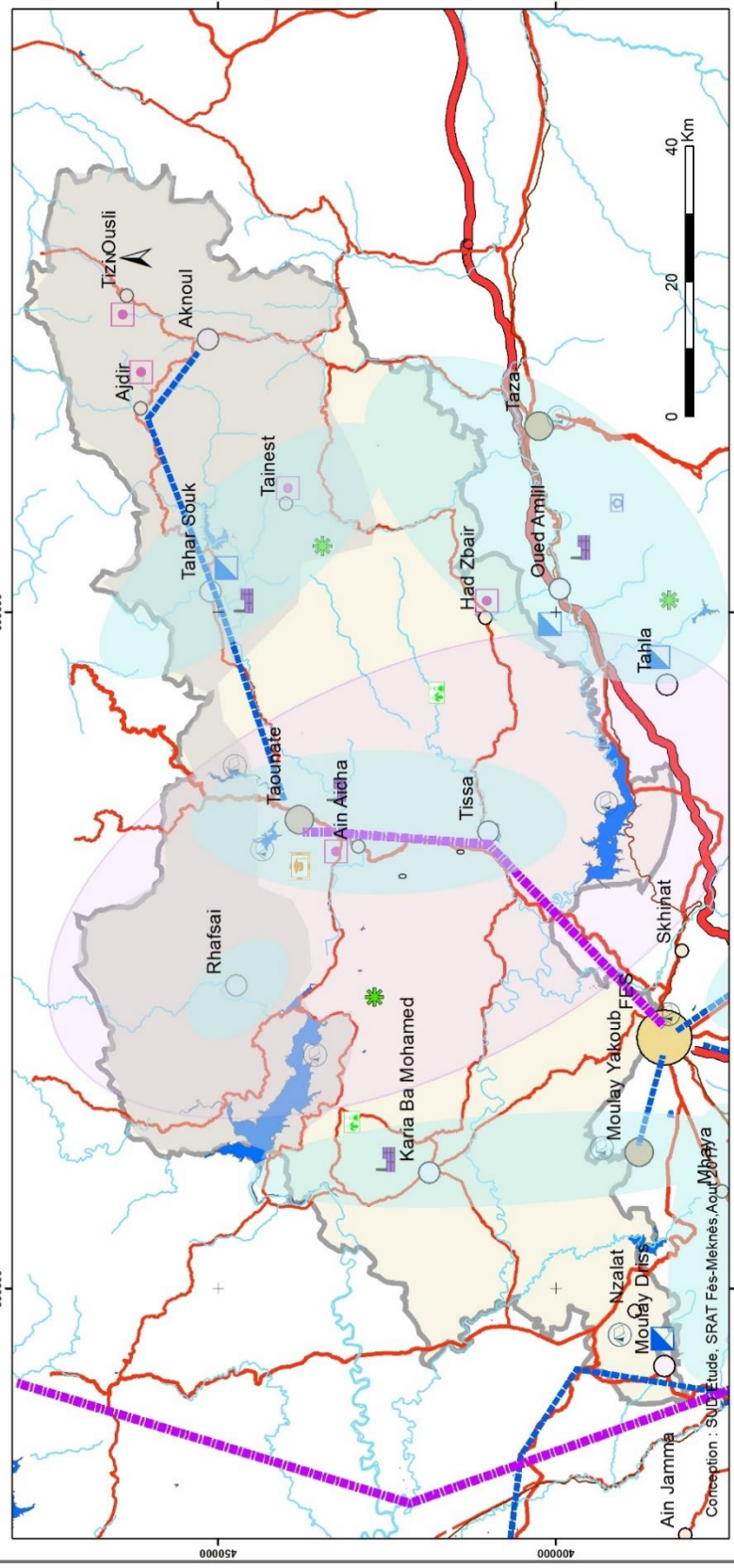


Conclusion : Ce chapitre a été consacré à la définition des vocations économiques de la région FM et à la formulation des objectifs et des orientations stratégiques pour assurer un développement plus accéléré à la région afin de pouvoir rattraper les déficits sociaux cumulés, de créer un climat favorable aux affaires en vue de drainer plus d'investissements, et enfin pour garantir les conditions d'un mieux-être social au sein de la région.

La diversité des mesures ci-dessous formulées s'inscrit dans le cadre d'un grand objectif principal : doter la région d'un ensemble d'orientations pour pouvoir impulser une nouvelle dynamique dans tous ses champs de compétences : renforcement de la base économique régionale, grands chantiers d'infrastructures publics, déplacement et transport, recherche et innovation, transition énergétique, santé et protection civile et sociale....

Le chapitre qui suit s'inscrit dans une logique de choix de localisation des interventions et programmes à mener en fonction des besoins des différentes composantes territoriales. Il est consacré à la définition des espaces de projets. Ces espaces sont au fait des territoires plus homogènes en termes d'un certain nombre de critères objectifs définis préalablement. Ce faisant, ils feront l'objet d'orientations stratégiques plus adaptées afin de les mettre sur la voie d'un développement économique et social adapté à leur atouts et ressources, mais aussi à leurs contraintes.

Options Stratégiques et actions majeures EP Préfif



Légende

-  Assainissement des agglomérations
-  Appui à la promotion des filiales vocationnelles et potentielles
-  Développer des plantes aromatiques
-  développer l'élevage
-  Pôle universitaire à créer
-  Généraliser la couverture en documents d'urbanisme
-  Zones d'activité économique à créer ou développer
-  Sites à protéger contre les risques d'inondations
-  couverture en documents d'urbanisme préfif
-  Sites touristiques potentiel à valoriser
-  Pôles de croissance à renforcer
-  Territoires à désenclaver
-  Territoires Ruraux à développer
-  Pôles de croissance à renforcer
-  autoroute à créer
-  Voie express à créer

Les espaces projets de la région de Fès Meknès

L'espace projet du Prérif

Il englobe la totalité des communes de la Province de Taounate, la partie nord de la province de Taza, soit 20 communes : (BniFrassen, Ouled Zbair ; Bni Ient ; Rabba El Fouki, Taifa, Traiba, Msila, El Gouzate, Bragha, Kaf El Ghar, Tainaste, Bni Ftah, Tainaste, Jbarna, Aknoul, Gzenaya el Janoubia, Bourd, Aidir, Tizi Ouzli, et Sidi Ali Bourakba ; 7 communes de la province de Moulay Yacoub : (Mikkes, Oulad Mimoun, Sebt Loudaya, Sidi Daoud ; Laajajra, Louadaine et Ain Bouali) et 5 communes du massif de Zarhoun relevant de la préfecture de Meknes : (Charquaoua, Nzalat bni Amar, Moulay Idriss zarhoun ; Oualili, et Karmet Ben Salem).

C'est un espace dont les caractéristiques physiques, morphologiques, humaines et économiques se distinguent par rapport au reste du territoire de la région, zone de montagne et de collines, au climat rude et humide, zone de peuplement ancien profondément rural, l'agriculture de subsistance est l'activité dominante de cet espace, le niveau d'équipement en infrastructure de base est relativement faible. **L'espace du Prérif se caractérise par une forte densité d'occupation humaine c'est un également un foyer d'émigration important vers les grandes métropoles nationales et internationales. Il dispose cependant d'importantes réserves hydrologiques mobilisables pour le développement d'une agriculture moderne intensive.**

L'étendue et les particularités locales de l'espace du prérif font ressortir à l'intérieur 3 sous espaces distincts : Le prérif de Taza, le prérif de Taounate avec le pays de l'Ouergha et les territoires de Moulay yacoub et le massif de Zarhoun.

Le prérif de Taza :

C'est une zone de collines et de montagnes aux conditions climatiques rigoureuses entraînant un enclavement et un isolement renforcé par la faiblesse voire l'absence d'infrastructure de liaison et de communication. L'occupation humaine est importante, le territoire est jalonné de petits et moyens centres ruraux accueillant des souks ruraux très actifs. L'économie du territoire est dominée par une agriculture de subsistance traditionnelle : céréaliculture et élevage et les activités informelles. L'érosion très active et brutale, en raison de la nature des sols (marnes prédominants) et la violence des eaux, fait de cet espace un pays de badlands et un milieu répulsif. **C'est un territoire à fort taux d'émigration vers l'Europe.**

Le Prérif de Taounate et Moulay Yacoub

C'est un pays de collines et de basses montagnes au climat humide (500 à 600 mm/an), le territoire est traversé par d'importants cours d'eau : Oued Lebène, Oued Ouergha et Oued Sebou. Le territoire est structuré par plusieurs centres urbains et gros bourgs ruraux qui assurent les services de base à une population rurale importante. Ce territoire à lui seul regroupe près de 18% de la population de la région en majorité rurale entre 85 et 87 %. C'est un territoire qui accuse un TAAM presque nul (-0.06 pour le territoire de Taounate et 1,4

pour le territoire de Moulay Yacoub) ; **L'infrastructure de communication est déficiente, l'espace est fortement polarisé par la ville de Fès.**

Le massif de Zarhoun ;

Zone de transition entre la plaine du Sais et les collines du pré-rif le massif de Zarhoun se distingue par sa position excentrique du reste du territoire de la région où les communes de ce territoire restent peu intégrées économiquement au reste de la région malgré leur proximité à la riche plaine du Sais. L'agriculture est peu développée en raison des conditions physiques difficiles. C'est une zone de peuplement ancien dotée d'un patrimoine architectural et archéologique de grande valeur : La ville de Moulay Driss Zarhoun et son mausolée, les vestiges romains d'Oualili.

Malgré la proximité de ce sous-espace aux deux grandes agglomérations de la région (Fès et Meknès,) il reste relativement sous équipé et enclavé.

L'espace projet Métropolitain

Il s'étend du couloir de Taza ou pays de l'Inaouen jusqu'aux grands espaces de la plaine du Saïss en intégrant le couloir du R'dom au Nord qui assure la connexion avec les pays du Gharb et la zone du Dir au Sud qui fait la transition avec le Moyen Atlas . Cet espace englobe:

- 13 communes de la province de Taza : Galdamane, Meknassa Al Gharbia, BabMarzouka, OuladChrif, GhiataAlGharbia, OuedAmlil, Bouhlou, Bouchfaa, Matmata, Tahla, Ait Saghrouchen , la ville de Taza et Meknassa Acharkia

-3 communes de la province de Moulay Yacoub : Moulay Yacoub, Ain Chkeff et Sebaa Rouadi

-4 communes de la préfecture de Fès : Fès, Ouled Tayeb, Sidi Harazem et ain Beida

-13 communes de la province de Sefrou : Bhalil, Sefrou, El Menzel, Immouzer Kandari, Ain Timeghnai, Bir tam tam, Mtarnagha, Ras Tabouda, Ain Chegag, Ait sebaa Lejrout, Kandari sidi Khiaf et Sidi Youssef Ben Ahmed

-Toutes les communes relevant de la province d'El Hajeb.

-Toutes les communes relevant de la Préfecture de Meknès à l'exception des 5 communes qui font partie de l'espace projet du Pré-rif et qui constituent le massif de Zarhoun.

C'est un territoire composant une unité géographique distincte par rapport au reste de la région, zone de plaine et de collines moyennes, sols fertiles, agriculture développée, moderne et intensive, niveau d'équipement satisfaisant, connexion avec le territoire national satisfaisante, indice de développement humain satisfaisant, taux d'urbanisation élevé (90%), supérieur à la moyenne régionale et nationale, présence de pôles de croissance dynamiques avec amorce d'un processus de métropolisation. Disponibilités de réserves

foncières importantes, terres collectives, terres de la réforme agraire, tissu urbain structuré et développé, potentialités touristiques et culturelles satisfaisantes.

A l'intérieur de cet espace on peut distinguer 3 sous-ensembles :

- **La partie Orientale : dite couloir de Taza ou pays de l'Inaouen**, elle correspond à la vallée de l'Inaouene au climat favorable propice à une agriculture en irrigué à fort rendement, c'est un territoire de séparation naturelle entre les deux massifs montagneux de la région, le Moyen Atlas oriental au sud et le Rif au Nord d'où son nom de couloir, c'est un véritable carrefour géologique, climatique et ethnique ; Si l'agriculture est la principale activité de ce territoire, sa situation de carrefour en fait un espace d'activités non agricoles importantes en liaison avec la route et le chemin de Fer qui lient l'Est à l'Ouest du Royaume. La ville de Taza à l'extrême est de ce couloir et le centre de Oued Amlil dynamique par sa position routière structurent le territoire et constituent deux pôles de développement du couloir.

- **La partie centrale** : composée du Saiss oriental et du Dir central, cette zone recouvre toute la préfecture de Fès, trois communes du sud de la province de Moulay Yacoub et 13 communes de la province de Séfrou, c'est un territoire qui concentre l'essentiel des infrastructures et équipements structurants de la région, les activités du tertiaire supérieur, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est le premier espace de croissance de la région de Fès Meknès.

- **La partie occidentale** : correspond au territoire de la province d'El Hajeb et à celui de la préfecture de Meknès à l'exception du massif de Zarhoun. C'est l'espace agricole le plus riche et le plus développé de la région, c'est un territoire qui est fortement urbanisé et structuré par de gros centres urbains : El hajeb, Sebaa Ayoun, Ain Taoujdate. La ville de Meknes qui regroupe près de 60% de la population urbaine de la zone assure l'essentiel des services et activités pour la zone. Le couloir du R'dom au nord assure une ouverture vers le pays du Gharb.

La zone du Saiss et du Dir structuré par le bipôle Fes-Meknès, constitue le support d'un espace métropolitain en gestation, qui nécessite des actions et programmes structurels pour faire de ce territoire avec son prolongement le couloir de Taza, un véritable espace de croissance pour toute la région de Fès-Meknès.

L'espace projet du Moyen Atlas

Il est composé de tout le territoire de la province d'Ifrane, de 9 communes de la province de Sefrou : Ribat el Kheir, El Adrej, Dar el Hamra, Ighezrane, Ouled Mkoudou, Tafajight, Ahl Sidi Lahcen, Laanoussar et Tazouta ; de 9 communes de la province de Boulemane : Boulemane, Imouzzer Marmoucha, Ait Bazza, Ait El Mane, El Mers, Guigou, Skoura M'Daz, Talzemt et Ouled Ali Youssef et de 6 communes de la province de Taza : Smiaa, Zrarda, Tazrine, Maghraoua, Bab Boudir et Bouyablane. C'est un territoire entièrement montagneux où la

forêt occupe près de 70% des terres ; les conditions d'accessibilité difficiles sont aggravées par la nature du milieu naturel, climat et relief.

Le niveau d'équipement et d'infrastructure est modeste, les activités économiques sont représentées par une agriculture de subsistance à faible rendement, l'élevage et l'exploitation forestière. Le taux d'urbanisation est relativement faible, Les agglomérations existantes sont essentiellement des centres d'encadrement territorial et de services primaires. L'indice de développement humain est faible avec des niveaux de pauvreté moyens à élevés.

L'atout de cet espace est la richesse de sa biodiversité et ses potentialités écologiques et hydrologiques, la contrainte est son enclavement et isolement.

Trois sous-espaces composent ce territoire, à savoir :

Le Moyen Atlas Oriental :

Il est composé des 6 communes qui relèvent du territoire de la province de Taza, territoire très montagneux relativement enclavé, isolé et sous équipé. Le taux de pauvreté y est assez élevé, c'est un foyer d'émigration important, il possède toutefois d'importantes potentialités à mettre en valeur, la biodiversité du milieu, (Parc de Tazzeka) et le tourisme de montagne.

Le Moyen Atlas Central

Il correspond aux territoires des 18 communes relevant des provinces de Boulemane et Séfrou, c'est la zone centrale du massif du Moyen Atlas aux conditions naturelles rudes, relief montagneux et climat humide et froid en hiver. Le niveau d'équipement en infrastructure de communication est insuffisant, l'urbanisation est assez faible avec et le taux de pauvreté est assez élevé.

La contrainte majeure de cet espace est l'enclavement et le sous équipement, son atout est sa biodiversité et ses ressources naturelles.

Le Moyen Atlas Occidental

Il correspond entièrement au territoire de la province d'Ifrane, c'est un territoire géographiquement homogène, la desserte en voies de communication est satisfaisante pour un espace de montagne. L'activité économique est dominée par l'élevage notamment ovin (90% du troupeau). Les villes sont bien équipées et structurée ; Ifrane et Azrou.

Les potentialités sont importantes : produits de la forêt, tourisme de montagne, lacs, centre d'estivage. Les contraintes sont la rudesse du climat, la surexploitation et la dégradation de la forêt.

L'espace projet de la Moulouya

Il est constitué de 14 communes qui relèvent de la province de Boulemane : Ouizeght, Oulad Youssef, Serghina, Ksabi Moulouya, Tissaf, Sidi Boutayeb, Ait Bazza, Almis Marmoucha, El Orjane, Enjil, Ermila , Fritissa: Missouri et Outat El Haj.

C'est le territoire le plus septentrional de la région, composé des hauts plateaux et la vallée de la Moulouya. C'est une zone de transition des montagnes du Moyen Atlas vers les steppes présahariennes. L'économie du territoire est variée elle repose essentiellement sur l'agriculture le pastoralisme, la cueillette de l'alpha et l'exploitation minière, c'est une économie conditionné par le milieu naturel, la rareté des terres arables, les sècheresses récurrentes, l'érosion et l'avancée de la désertification.

C'est un espace relativement enclavé et excentré par rapport au reste du territoire de la région, présentant un déficit important en équipement, services et développement humain.

L'atout majeur de l'espace projet Moulouya : ses ressources pour les énergies propres (le solaire), ses ressources pour la filaire élevage et production de viande rouge, ses ressources pour les activités minières.

On distingue deux sous-espaces distincts :

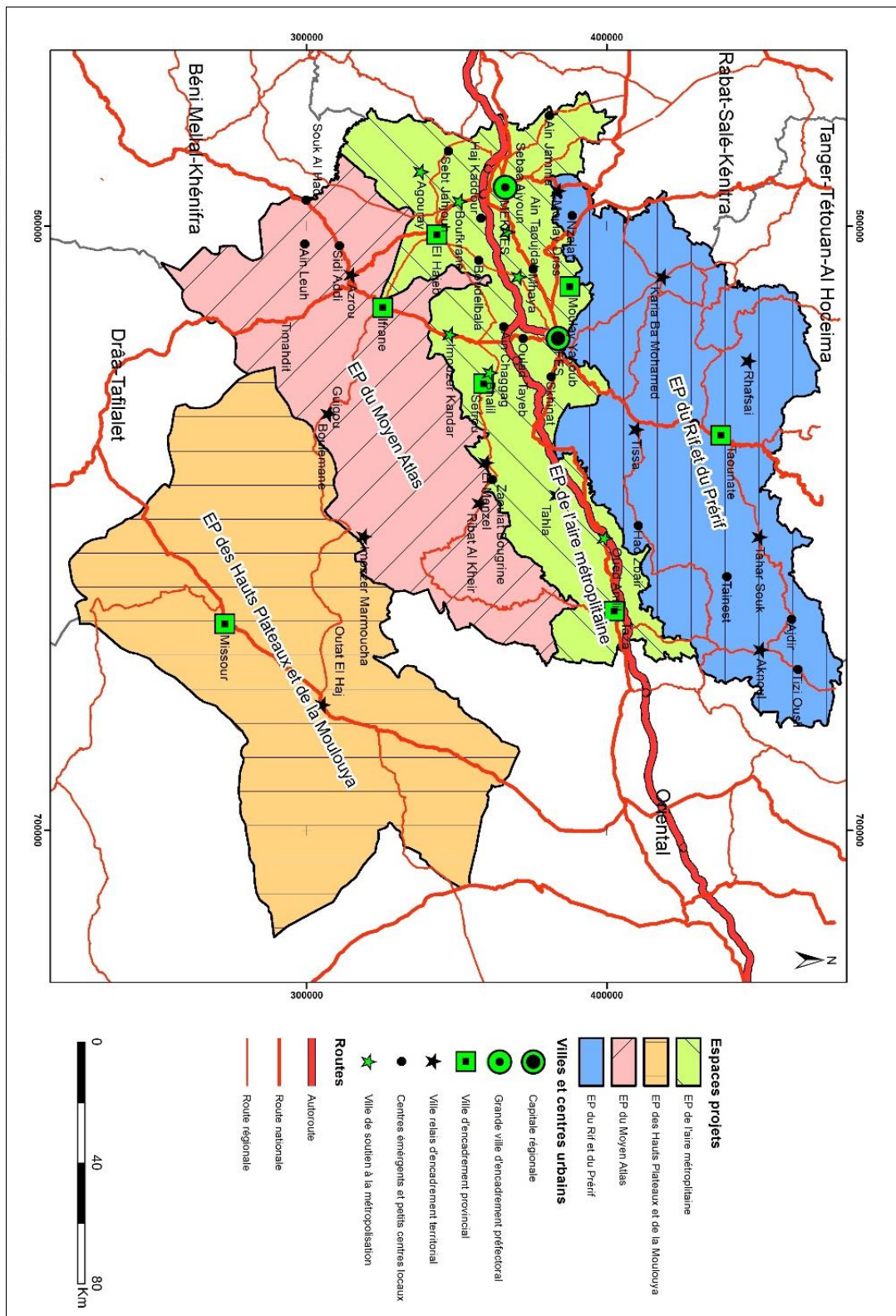
La zone des hauts plateaux :

Ce sont des territoires semi désertiques très peu peuplés ; l'activité dominante est le pastoralisme. Le niveau d'équipement en infrastructure est faible, l'enclavement et le taux de pauvreté sont assez élevés. C'est un territoire très peu urbanisé, jalonné par de petits centres d'encadrement local.

La vallée de la Moulouya :

La présence de la Moulouya a permis le développement d'une agriculture rentable le long de la vallée, l'arboriculture notamment l'olivier occupe une place de choix dans l'économie de la zone. L'occupation humaine est concentrée dans deux agglomérations principales : Missouri et Outat el haj, d'autres centres connaissent un développement sensible le long de la vallée : Ermila, El Orjane, Tandite et Fritissa.

Figure : Les Espaces projets proposés pour la région Fès Meknès



3. Les orientations stratégiques d'aménagement

La région de Fès Meknès est caractérisée par :

- Un appareil productif régional diversifié mais dominé par le tertiaire :

Le secteur industriel occupe 13% de l'ensemble des établissements industriels disponible au niveau national. L'emploi industriel représente 9% de celui enregistré au niveau national et la part du chiffre d'affaires est de l'ordre de 6%. Le secteur agricole mobilise 17% de la superficie de cultures céréalières nationale et assure 24% de la récolte annuelle. Les ressources minières sont importantes et les gisements variés. Le tourisme représente près de 10% du parc hôtelier national classé et 8,4% de la capacité nationale en nombre de lits. L'artisanat très présent reste cantonné à la médina de Fès et celle de Meknès,

- Un monde rural nécessitant des efforts de développement intensifs et novateurs :

Les zones de montagne et les hauts plateaux de la Moulouya qui couvrent les $\frac{3}{4}$ du territoire de la région sont singulièrement défavorisées et sous équipées. Les efforts de développement rural doivent être consolidés et plus soutenus en matière de rattrapage des déficits sociaux et infrastructurels

- Un déficit notoire en infrastructure routière :

Le réseau routier en général et celui des routes rurales situées dans les zones de montagne (Prérif, Moyen Atlas) est extrêmement défaillant et nécessite d'importants efforts de mise à niveau, d'amélioration et de réorientation.

- Une armature urbaine macrocéphale et une métropolisation en gestation nécessitant des appuis forts.

L'armature urbaine affiche une hiérarchie très marquée et fortement déséquilibrée. En dehors de Fès et de Meknès, aucune ville secondaire ne possède véritablement des bases solides de développement.

- Des efforts importants accomplis en matière de développement humain mais des déficits persistent contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le taux de pauvreté est élevé en milieu rural, 10,5%. Avec une faiblesse des bases économiques et des niveaux d'équipements.

- Des patrimoines naturels, culturels, historiques matériels et immatériels riches et variés et à forte valeur ajoutée mais insuffisamment mis en valeur.

La sauvegarde et la valorisation durable des richesses de la région nécessitent la mise en œuvre continue de programmes d'actions pour leur sauvegarde, réhabilitation et mise en valeur.

- *Un environnement et cadre de vie attractifs mais insuffisamment exploités et mis en valeur.*

Les potentialités naturelles sont riches et variées mais la région ne tire pas vraiment avantage de ses potentialités. Diverses nuisances et menaces affectent profondément les écosystèmes de la région : déboisement, pollution, surpâturage, surexploitation. La pression exercée par le développement de certaines activités économiques et par le mode d'évolution urbanistique s'avère catastrophique, voire calamiteuse.

Analyse de l'armature urbaine au niveau des espaces projets de la région de Fès Meknès

L'armature urbaine de l'espace projet du prérif

C'est une unité géographique distincte du reste de territoire de la région caractérisée par une occupation humaine dense, des activités agricoles très disparates d'une zone à une autre et un niveau d'équipement en infrastructure de base et de service peu développée. L'Espace du Préfif est habité par plus de 985.000 habitants soit près de 23% de la population totale de région. C'est également l'espace où le taux d'urbanisation conventionnelle est le plus faible : 17,6%. Il est structuré par une armature urbaine composée de 11 agglomérations de taille moyenne variant de 37.616 habitants pour Taounate la grande ville de ce territoire à 4403 habitants pour la petite municipalité d'Aknoul. Selon les prévisions démographiques et au regard de la dynamique urbaine constatée lors de la phase diagnostique, l'armature urbaine de l'espace projet du Préfif sera composée à l'horizon 2040 d'une vingtaine d'agglomérations et centres émergents. Aux 11 agglomérations existantes actuellement s'ajoutent les centres suivants : Moulay Bouchta, Aïn Mediouna, Aïn Aicha, Ouled Daoud, Ratba, RasTbouda, Bni frassen, Tainaste et Bni Lent.

Trois sous espaces distincts composent cette zone :

1. Le Préfif de Taza composé essentiellement de communes et agglomérations rurales, une seule agglomération urbaine polarise ce territoire, la ville d'Aknoul. Le centre de l'Ouled Zbair grand bourg rural (17747 habitants) connaît un développement important, c'est un centre émergent dynamique. A terme, ce bourg rural formera avec Aknoul un binôme urbain structurant du sous espace du Préfif de Taza.



Figure: Centre Ouled Zbair

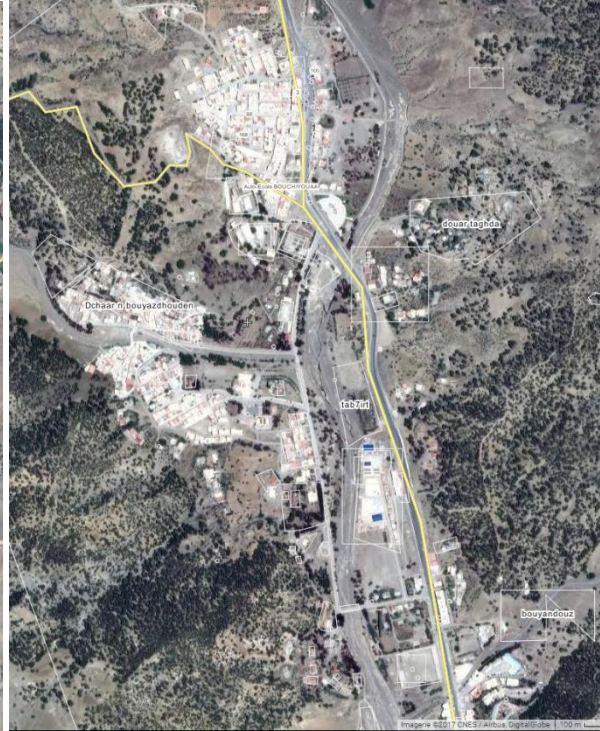


Figure: Ville d'Aknoul

2. Le Prérif de Taounate avec le pays de l'Ouergha : Neuf agglomérations urbaines structurent ce sous-espace qui constitue la zone centrale du Prérif dans sa globalité. La ville de Taounate (37616 habitants) également chef-lieu de Province, est le maillon central d'un réseau urbain composé de villes et centres urbains de petites à moyennes tailles (entre 5000 et 18000 habitants). Le pays de Ouergha zone agricole assez riche est jalonné d'agglomérations spécialisées dans les services et la commercialisation des produits agricoles. Ce sont des villes à dynamique "urbaine" perceptible, nécessitant des actions de mise à niveau et d'organisation de leurs espaces en évolution urbaine. Les villes de Taounate, Karia, Tissa, Ghafsai, Tahar Souk croient à un rythme important entre 3 et 4% nécessitant des mesures de maîtrise et d'organisation de leur croissance urbaine désordonnée. Le centre d'Ain Aicha, gros bourg rural sur oued Ouergha connaît également une croissance assez importante transformant l'agglomération en un centre émergent dynamique.

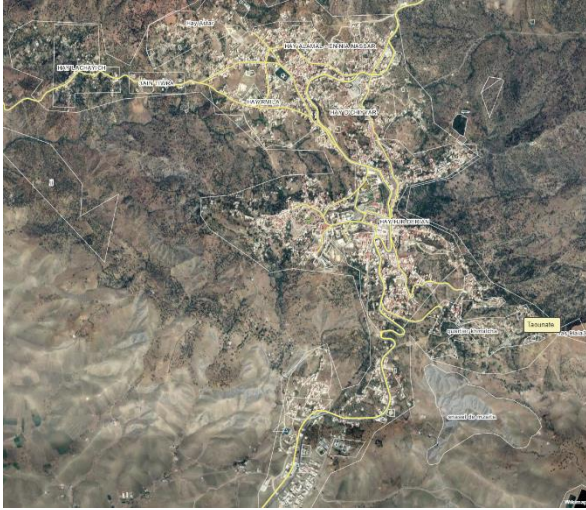


Figure: Ville de Taounate

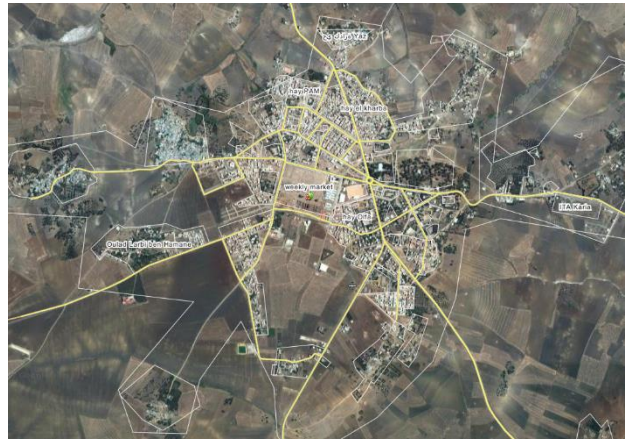


Figure: Centre de Karia Ba Mohamed



Figure: Centre de Tissa



Figure: Centre d'Ain Aicha

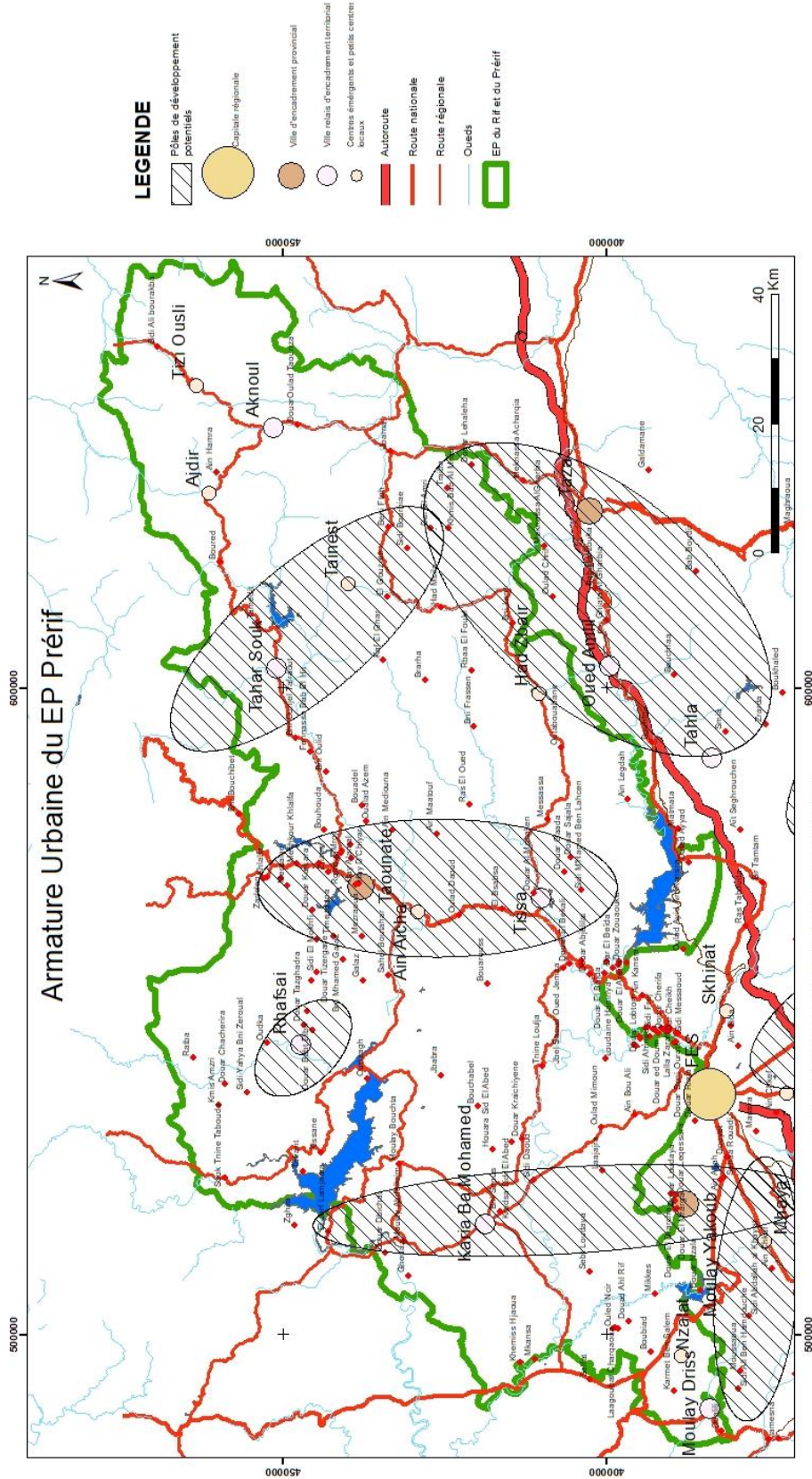
3. Les territoires de Moulay Yacoub avec le massif de Zerhoun : Faisant partie intégrante de l'espace du Prérif, ce territoire présente des particularités différentes du reste du Prérif. Il se distingue par l'absence totale d'une armature urbaine structurante avec une seule agglomération de taille moyenne, la ville de Moulay Driss Zerhoun : (11615 habitants). C'est un territoire sous une double et forte polarisation directe de Fès et Meknès.



Figure : Ville de Moulay Driss Zarhoun

L'armature urbaine de l'espace projet du Prérif est structurée par un réseau urbain assez développé et connaîtrait probablement au cours des deux prochaines décennies un dédoublement en termes d'agglomérations urbaines par la promotion des agglomérations rurales et centres émergents. Le territoire nécessite cependant des actions majeures de désenclavement et d'amélioration du réseau routier, pour assurer une bonne intégration de l'armature de ce territoire avec le reste de la région et plus particulièrement avec l'espace métropolitain.

Figure: Espace Projet du Prérif



Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknès Aout 2017

L'armature urbaine de l'espace projet Métropolitain :

Il occupe une position centrale dans le territoire de la région et s'étend des limites Ouest jusqu'à la frontière Est de la région. Territorialement, il est le moins étendu des quatre espaces mais le plus peuplé (2.804.227 habitants), soit plus de 66% de la population totale de la région, c'est également l'espace projet le plus urbanisé de la région : 77,7% de la population réside en milieu urbain, répartie sur une vingtaine de villes et centres urbains. Cependant, la taille et la dynamique urbaine est très variable. En outre, c'est l'espace projet qui présente les contrastes urbains les plus prononcés entre les agglomérations : la ville de Fès capitale régionale avec plus d'un million d'habitants (1.112.072) côtoie la ville de Moulay Yacoub située à 15 km au Nord et qui abrite seulement 4612 résidents permanents.

Nous avons souligné, dans la phase précédente de cette étude, la dynamique et les caractéristiques de l'armature urbaine du couloir central qui s'étend de Taza à l'est jusqu'à Meknès à l'Ouest. C'est un territoire structuré par le bipôle Fès Meknès, mais également par un ensemble de villes moyennes d'encadrement territorial, dont Taza, Séfrou et El Hajeb constituent les principaux pôles de ce réseau urbain.

Selon les prévisions élaborées à l'horizon 2040, l'armature urbaine de l'espace métropolitain, sera composée du double des agglomérations actuelles. Plusieurs centres ruraux et centres émergents accéderont au rang de ville ou d'agglomération urbaine de taille moyenne. La population urbaine de l'espace métropolitain atteindra sans doute les 3,2 millions d'habitants sur les 3,5 millions prévisibles à cet horizon, soit un taux d'urbanisation de l'ordre de 91%. La capitale régionale Fès détiendra à elle seule la grosse proportion de 52,5% de la population urbaine de l'aire métropolitaine soit 1.682.808 habitants en 2040. Suivie par Meknès, avec 898.545 habitants soit 28% de la population urbaine du territoire métropolitain.

Toutes choses égales par ailleurs, le bipôle Fès Meknès abriterait à l'horizon 2040 une population de l'ordre de 2,5 millions soit 80% de la population prévisible de l'aire métropolitaine, telle que délimitée dans la présente étude. Les villes moyennes et les petites agglomérations urbaines de l'espace métropolitain sont appelées à connaître des développements importants constituant ainsi un réseau urbain dense structurant une armature urbaine quantitativement dynamique.

Les agglomérations du Saiss : Ain Taouijdate, Mhaya, Toulal, Sebaa Ayoun, Ain Cheggag, Ain Chkeff, Ras el Ma...; et celles du Dir : Bhalil, El Menzel, Imouzzer kandar ... évolueront certainement pour constituer, à l'horizon 2040, de véritables villes satellites du bipôle Fès Meknès.



Figure 1: Ain Chegag



Figure: Ain Taoujdate

Les villes de Taza, Sefrou, El Hajeb et Moulay Yacoub, actuellement chef-lieu de province, dotés de la fonction principale d’encadrement territorial sont appelées à développer d’autres fonctions structurantes de leur territoire respectifs et cela par la force de la pression démographique en général, et les besoins d’extension des tissus urbains et notamment des quartiers périphériques que vont connaître ces villes en 2040, en particulier.



Figure: Ville de Sefrou

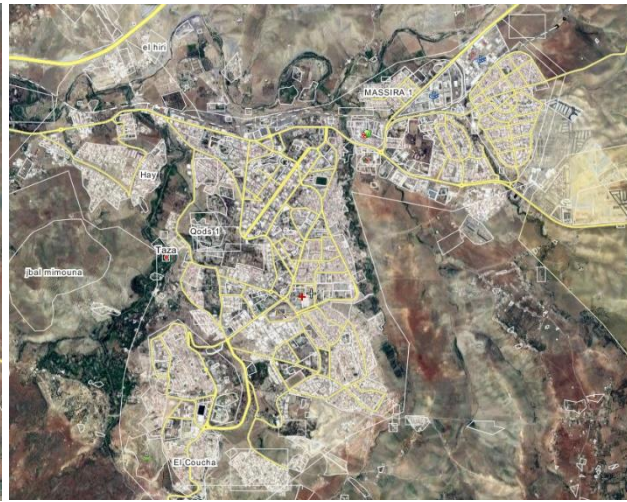


Figure: Ville de Taza

La ville de Moulay Yacoub pourrait constituer une exception : c'est une ville à fort potentiel touristique avec ses riches sources thermales et son infrastructure médico-touristique mais elle reste handicapée par la nature du site et sa géomorphologie qui limite sérieusement l'extension de l'agglomération. Moulay Yacoub en 2040 resterait certes un centre thermal, fort cantonné dans son site actuel, mais insuffisamment restructuré et réaménagé pour répondre aux besoins touristiques et thérapeutiques d'une clientèle de plus en plus exigeante. A moins qu'interviennent des travaux colossaux de viabilisation de ce site où gît cette opportunité de développement et de rayonnement sans égal.



Figure :La ville de Moulay Yacoub

Les agglomérations du pays de l'Inaouen ou couloir central : Oued Amlil, Tahla, actuellement centres émergents développant essentiellement des activités de services et de commerce sont appelés à assumer de nouveaux rôles de villes satellites aux fonctions multiples au sein ou en marge du futur espace métropolitain. L'avenir de ces agglomérations est à repenser sur la base de l'existence de synergies entre grands centres urbains et relais territoriaux, dessinant parfois une armature de réseau plus ou moins spontané ou formalisé.



Figure: Oued Amlil



Figure: Tahla

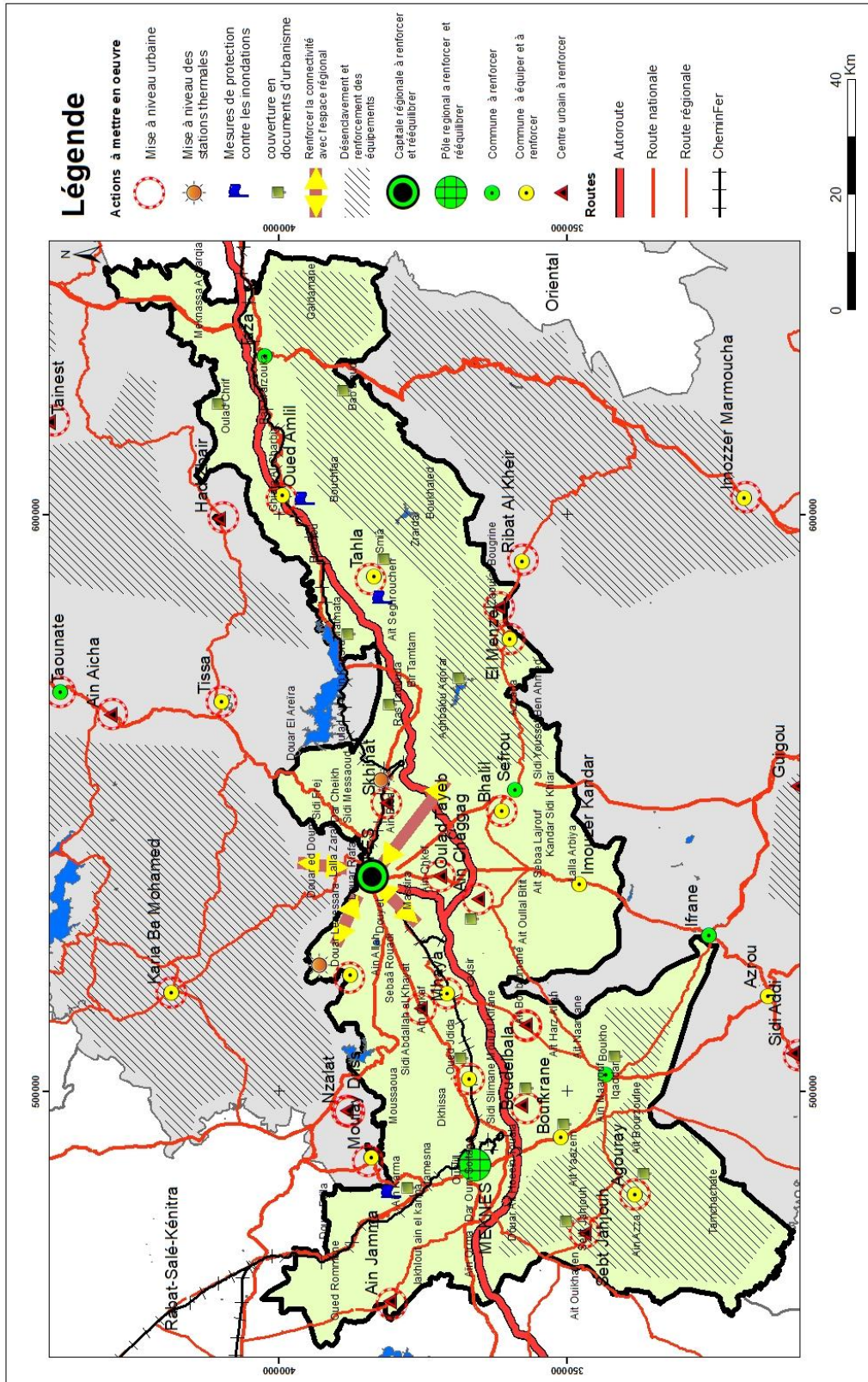
La zone du Rdom, espace de transition du Sais vers le Gharb et accessoirement zone de contact entre le massif de Zarhoun et le Sais, ne dispose pas d'une armature urbaine structurée. C'est un espace rural à fort potentiel, mais encore peu intégré à la dynamique agricole du Sais, l'intégration de cette zone à la dynamique économique, sociale et infrastructurelle de la zone métropolitaine, nécessite des actions fortes en terme de lancement de chantiers d'équipement, de restructuration et de mise à niveau des établissements humains existants.



Figure: Ain karma Principale agglomération de la zone du Rdom

Le couloir central épine dorsale de l'espace métropolitain est appelé à se renforcer grâce à son réseau et son armature urbaine, pour constituer l'axe principal du développement et la région Fès Meknès.

Figure: Espace Projet Métropolitain



L'armature urbaine de l'espace projet du Moyen Atlas :

Cette entité occupe l'espace central de la région, c'est le territoire des montagnes et du domaine forestier, c'est aussi le territoire où prennent naissance les principaux cours d'eau qui traversent la région et le centre nord du Maroc. Les conditions naturelles de cet espace ne favorisent pas le développement de foyers d'urbanisation susceptibles d'expansion démesurée. Toutefois, c'est espace habité par près de 300.000 habitants, soit 7% de la population de la région, la population urbaine en 2014 est de 97.000 habitants soit un taux d'urbanisation de l'ordre de 32%. Les agglomérations sont de taille moyenne allant de 54.000 habitants pour Azrou à 4.000 habitants pour Imouzzer Marmoucha. Les deux villes chef-lieu de provinces présentes dans cet espace sont Ifrane : 14.659 habitants et Boulemane 7.104 habitants, la ville de Ribat el kheir dans la zone centrale du moyen atlas dépasse à peine les par 16.000 habitants.

La particularité de l'armature urbaine du Moyen atlas réside dans son isolement et son éclatement sur le territoire, excepté le binôme Azrou- Ifrane, relativement complémentaires et proches l'un de l'autre. Dans leur ensemble, les autres agglomérations n'entretiennent pratiquement pas de relations et d'échanges directs entre elles. Même Imouzzer Marmoucha et Boulemane qui dépendent administrativement d'un même commandement territorial entretiennent peu ou pas de d'échanges entres eux.

Cette situation trouve son origine dans le contexte historique de création et de développement de ces centres urbains du Moyen Atlas. A l'origine, c'étaient des bastions militaires développés lors du protectorat pour contrôler et pacifier la population du Moyen Atlas. Les fonctions premières et principales à ces centres sont de nature administrative, des fonctions de services et d'encadrement de la population. Depuis, ces fonctions ont très peu évolué excepté pour la ville d'Ifrane qui a acquis la double fonction d'un haut lieu du tourisme de montagne et capitale provinciale abritant une grande université de prestige (El Akhayouine). Azrou ville jumelle d'Ifrane maintient son dynamisme urbain grâce aux activités administratives et de services qu'elle garde toujours. La ville de Boulemane dont la province porte le nom mais n'abrite pas le siège est handicapée dans son développement par sa situation et son site, nichée sur le versant Sud du Moyen Atlas dans un lieu de passage difficile, la ville subit les contraintes des conditions naturelles et de son isolement.



Figure: Ville d'Ifrane



Figure: Ville de Boulemane

Quant à la ville de Ribat el kheir, elle demeure confrontée ouvertement à la problématique de son isolement et à des conditions difficiles du milieu naturel qui entravent le développement urbain de l'agglomération et limitent son extension. L'atout touristique de cette zone est évident, mais le potentiel agricole tourne encore autour de l'élevage traditionnel. En plus de programmes notifiant la période de mise en marge des programmes nationaux de développement rural, la promotion de Ribat el kheir comme centre relais et noyau de rayonnement et de modernisation passe par la mise à jour des grands projets touristiques qui étaient promus depuis longtemps.

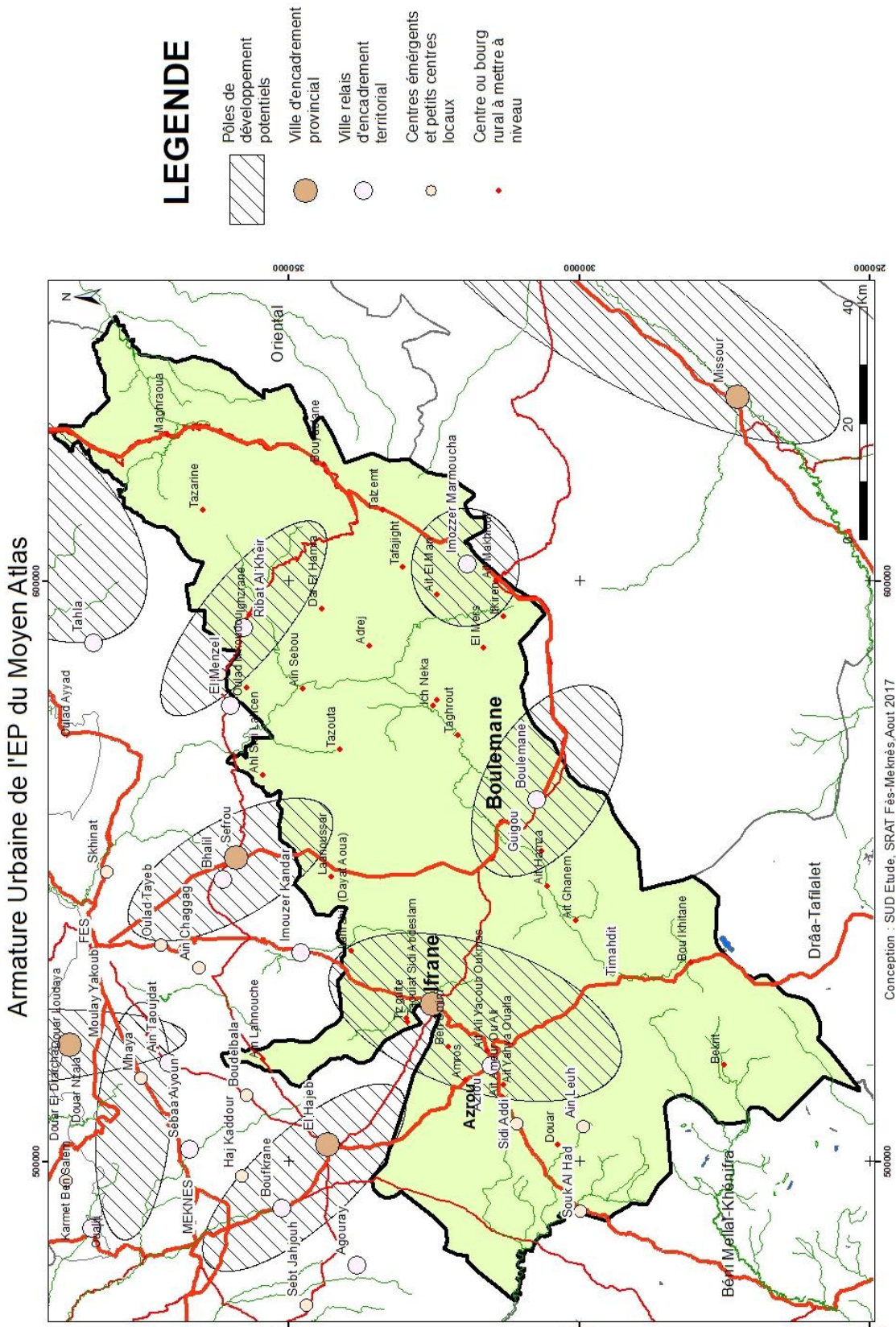


Figure: Ribat El Kheir

Il est à noter que la frange orientale du Moyen Atlas qui relève du commandement de la province de Taza, est dépourvue d'agglomérations et centres urbains nécessaires au maillage de l'espace économique moderne. Au sein de ce territoire aux conditions naturelles assez difficiles, les établissements humains existants sont de petits centres ruraux de montagne, enclavés et qui nécessitent des programmes urgents de désenclavement et d'équipement.

L'armature urbaine de l'espace projet du Moyen Atlas, est peu développée. Le réseau des villes qui constitue cette armature est faible et éclaté, les fonctions urbaines sont essentiellement des fonctions administratives et de service. Les villes exercent peu ou pas d'influence sur leur territoire environnant. La problématique globale du territoire se résume dans l'urgence de son désenclavement. En 2040, l'armature urbaine du Moyen Atlas connaîtrait probablement peu de transformations par rapport à la situation actuelle, le croit urbain des villes serait assuré uniquement par les relents de la dynamique démographique. Celle-ci est manifestement condamnée à rester assez modeste avec des taux d'accroissement qui varieraient de 0.7 à 1.5%.

Figure 2: Espace Projet du Moyen Atlas



L'armature urbaine de l'espace projet de la Moulouya:

Il est l'espace projet le plus vaste de la région, mais le moins peuplé 145.971 habitants (3,4% de la population de la région). C'est également l'espace projet le moins urbanisé où deux agglomérations urbaines structurent tout le territoire : la ville de Missour chef-lieu de province et la ville de Outat El Haj. Ces deux agglomérations où se manifestent les grands traits de la désarticulation des agglomérations encadrant de vastes espaces ruraux, abritent une population de l'ordre de 42.000 habitants, soit 28,7% de la population de l'espace projet. Les rôles des deux agglomérations sont confinés à des fonctions exclusivement administratives, de service et de commerce local.



Figure: La ville de Missour



Figure: La ville de Outat El Haj

L'espace projet de la Moulouya dont les conditions naturelles et climatiques sont difficiles, est zone semi-aride où l'agriculture de subsistance et l'élevage sont les principales activités et sources d'emplois de la population. Autour des deux principales villes et sur les axes routiers, se développent des centres ruraux émergents qui à terme peuvent constituer les noyaux d'une future armature urbaine étoffée : tel que les centres de Sidi Boutayeb dans la périphérie de Missour, Al Orjane et Ermila dans la périphérie de Outat El Haj, Enjil, Fritissa et Tissaf le long des axes routiers traversant le territoire.

Les centres ruraux émergents

Le réseau des centres ruraux émergents peut constituer avec les deux principales agglomérations de la zone à l'horizon 2040, une armature urbaine structurée et équilibrée. A cet effet le territoire de l'EP de la Moulouya doit faire l'objet d'un chantier de désenclavement total par le renforcement de l'axe Nord-Sud Guercif, Outat el haj, Missour, Midelt. Cet axe de forte portée, faut-il le rappeler, part de la ville de Nador sur la coté méditerranéenne pour rejoindre la ville de Rachidia au Sud en traversant le territoire de l'EP de la Moulouya. Il importe aussi de programmer et d'activer d'urgence le chantier de renforcement de l'axe Est –Ouest : Missour Boulemane et Ifrane, pour se raccorder aisément aux grands axes de communication de l'intérieur de la région.

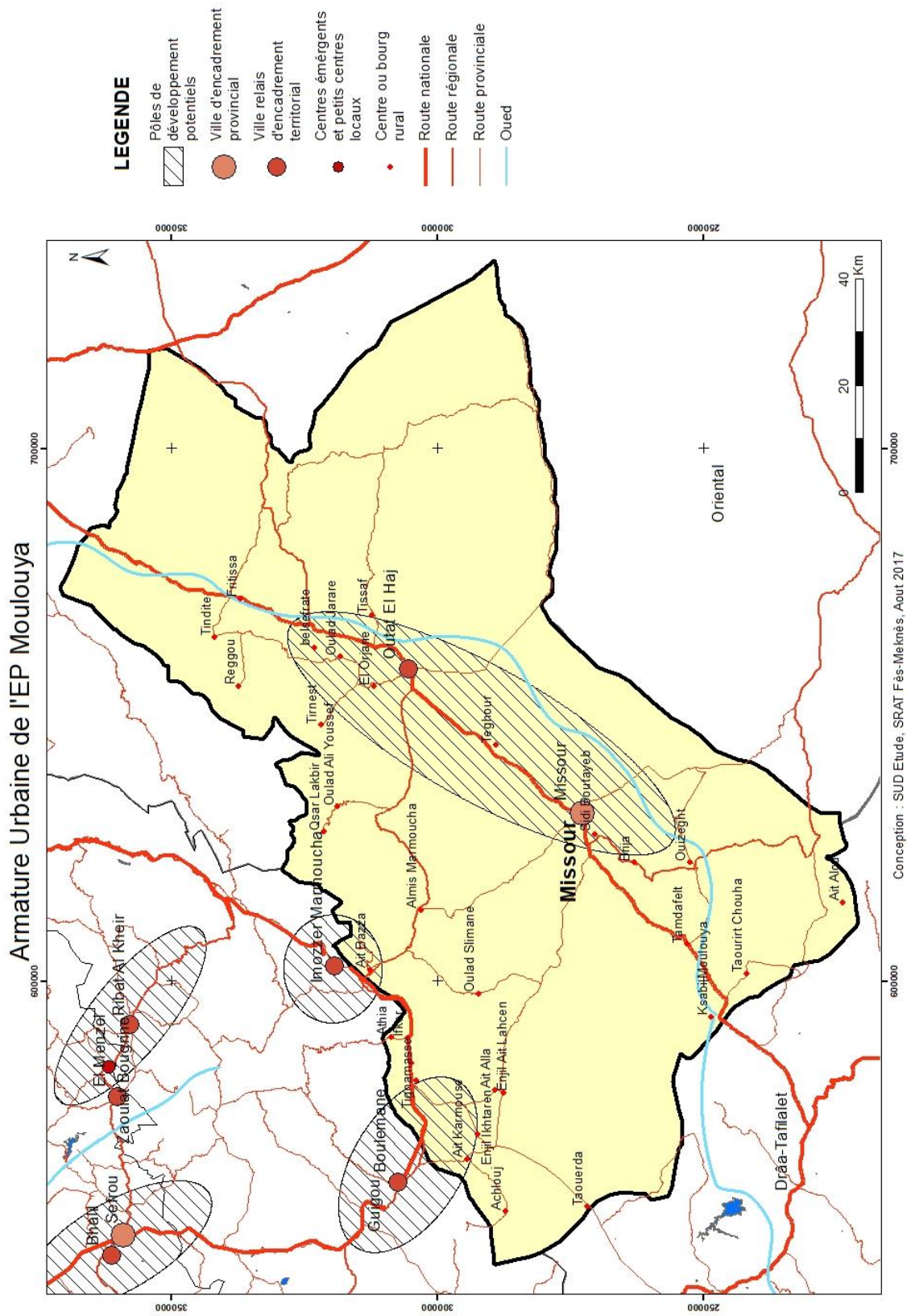


Figure: Al Orjane



Figure: Sidi Boutayeb

Figure: Espace projet de la Moulouya



4. Présentation des options stratégiques

Options Stratégiques pour l'ensemble de l'armature urbaine de la région :

- 1) Renforcer la métropolisation par l'intégration et les interrelations entre Fès et Meknès
- 2) Dynamiser la région et promouvoir son attractivité
 - Déclarer toutes les villes de la région villes sans bidonvilles
 - Mettre en valeur et exploiter le potentiel touristique de la région : culturel, patrimonial, architectural, thermal, et naturel
 - Mettre en valeur le potentiel de l'économie du savoir de la région avec ses cinq universités et ses grandes écoles
- 3) Développer d'avantage les villes moyennes notamment : Taza, Séfrou, Ifrane, El hajeb et Azrou.
 - Poursuivre la Politique de mise à niveau urbaine des petites et moyennes villes
 - Encourager les programmes d'habitat social dans les petites et moyennes agglomérations.
- 4) Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine historique et architectural des tissus anciens.
 - Régénérer les centres urbains anciens tels que: Bhalil, El Menzel et Zarhoun
 - Sauvegarder et réhabiliter les médinas de Sefrou et de Taza
 - Poursuivre les programmes de réhabilitation des Médina de Fès et Meknès.
- 5) Renforcer l'assise économique et de service des centres locaux et émergents pour constituer des noyaux intermédiaires entre les grandes villes et le milieu rural. Cette action est d'autant plus urgente dans les territoires de montagne (Moyen Atlas et Prérif) et l'espace projet de la Moulouya.
- 6) Rééquilibrer le territoire et éradiquer la pauvreté :
 - Corriger les déséquilibres sociaux grâce à des politiques publiques (services publics...) et l'élaboration de plans spécifiques dans les zones défavorisées ;
 - Faciliter la connexion du milieu résidentiel et celui de l'emploi à travers le renforcement des transports en commun ;
- 7) Atteindre une plus grande cohésion sociale et territoriale :
 - Instaurer un modèle territorial plus équilibré fondé sur la durabilité, l'habitabilité et la qualité de vie. Un centre et une périphérie plus intégré et accessible. L'idée est d'impacter la qualité des espaces publics pour encourager les relations sociales et l'intégration culturelle ;
 - Définir les mécanismes d'intervention urbaine intégrée et participative, afin d'éviter la ségrégation extrême des usages (espaces urbains mixtes), réduire le coût des services publics et les échanges socio-économiques et promouvoir l'intégration sociale.
- 8) Mettre en œuvre un nouveau modèle urbain :
 - Promouvoir des programmes intégrés d'aménagement urbain qui intègrent la participation et l'exploration de nouvelles sources de financement et des partenariats public-privé en coordination avec les autorités compétentes ;

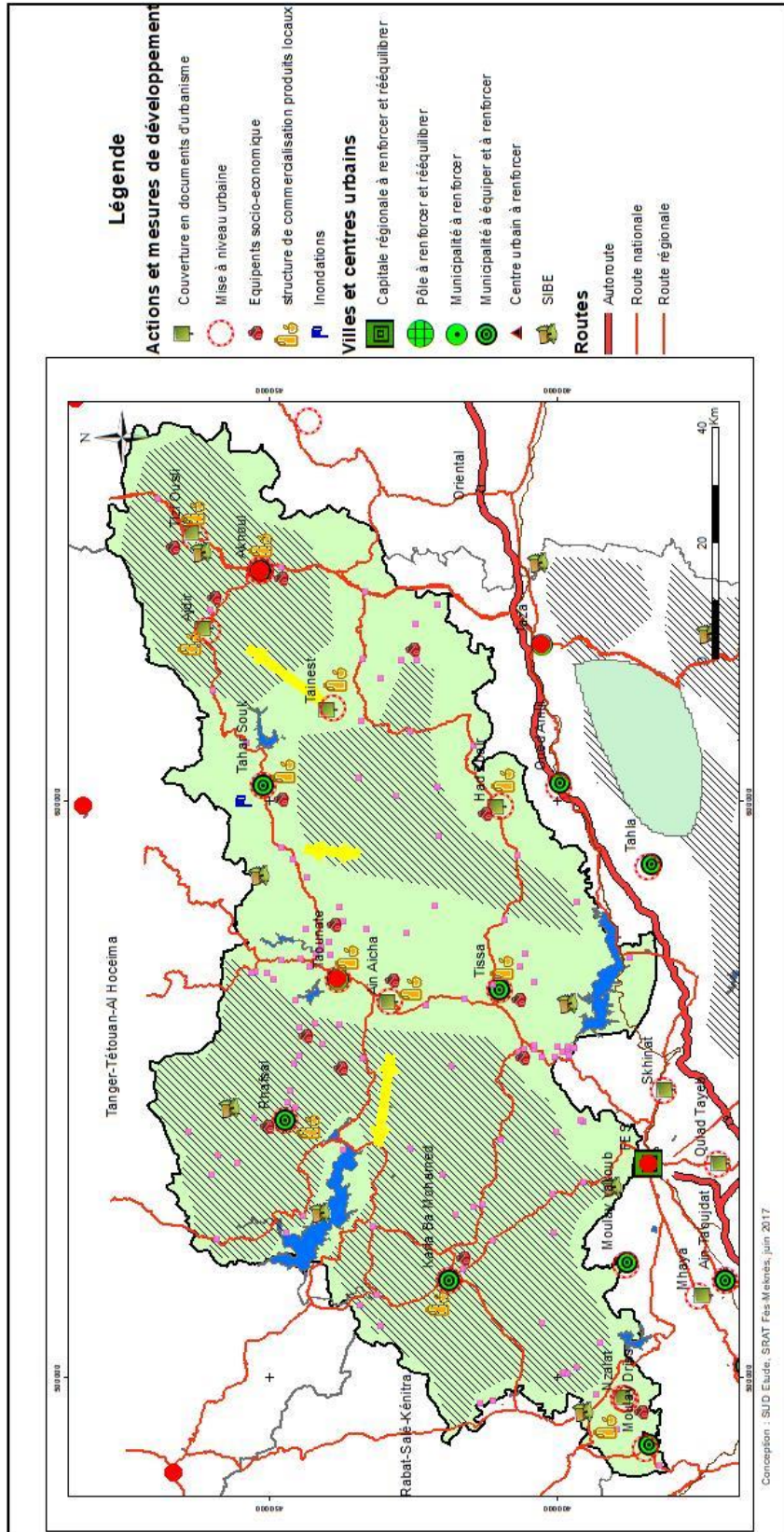
- Utiliser d'une façon efficace les terrains dans les zones périphériques et les nouveaux développements urbains pour répondre à la demande sans compromettre la qualité de vie. Cela permettra une augmentation des établissements et équipements publics, des zones d'activité économique et rendre la mobilité plus efficace ;
- 9) Adéquation de la ville aux défis du changement climatique :
 - Épargner et optimiser l'utilisation des ressources énergétiques et autres (eau, etc.), le recyclage, l'entretien et la réduction des émissions et des déchets ;
 - Promouvoir et assurer la cohérence entre les mesures et actions prises et anticiper l'impact sur les différentes dimensions (économiques, sociale...) au niveau territorial.
- 10) Mettre en place une politique de logement de qualité :
 - Réhabiliter et rénover les Médinas et les quartiers des années 30 et 40 dans les grandes villes, pour améliorer la qualité de l'espace résidentiel et éradiquer l'habitat insalubre.
 - Restructurer les zones d'habitat sous équipées.
- 11) Améliorer la compétitivité urbaine
 - Développer des initiatives qui favorisent le dynamisme de l'activité économique ;
 - Développer le centre urbain pour soutenir les activités innovantes et mixtes à travers la révision des règlements des documents d'urbanisme.
 - Définir une stratégie de gestion du patrimoine communal et du domaine public qui visent l'amélioration de la qualité de l'espace urbain et la revitalisation des espaces d'activités économiques.

Options Stratégiques par espace projet :

EP du Prérif :

- Restructuration et mise à niveau urbaine des agglomérations.
- Désenclavement des territoires et des centres ruraux avec amélioration des services de base et services sociaux pour lutter contre l'exode rural
- Mise à niveau et renforcement du réseau routier avec dédoublement de la route nationale
- Renforcement des liaisons internes de la zone du Pré-rif
- Protection des agglomérations contre les inondations.
- Couverture total des centres urbains et ruraux en documents d'urbanisme pour orienter et maîtriser le développement urbain.
- Achever les programmes nationaux de traitement de l'habitat insalubre : bidonvilles, habitat sous équipé,
- Amélioration du cadre bâti de l'habitat rural
- Création de villages pilotes dotés des équipements et des services de base pour la population rurale.

Figure : L'EP du Prérif Options Stratégiques



EP Métropolitain :

- Renforcer la connectivité de Fès avec le territoire de la région et avec le reste du territoire national ;
- Mise à niveau urbaine et renforcement des équipements et services de base dans les centres émergents ;
- Mise en œuvre des options du bipôle pour une meilleure maîtrise et efficacité du processus de métropolisation de Fès Meknès ;
- Renforcement des liaisons interurbaines dans l'espace métropolitain ;
- Désenclavement et équipement des zones rurales prioritaires ;
- Renforcer l'attractivité des petites et moyennes villes par l'implantation d'équipements structurants délocalisés des centres et pourtours de Fès et de Meknès.
- Achever les programmes nationaux de traitement de l'habitat insalubre : bidonvilles, habitat sous équipé et sous-intégré, habitat menaçant ruine
- Protection et prévention des villes, centres urbains et ruraux, contre les inondations causées par les crues des Oueds Inaouen , Sebou, larbaa, lahder, Ourgha, Sra ;

L'EP Métropolitain, Options Stratégiques

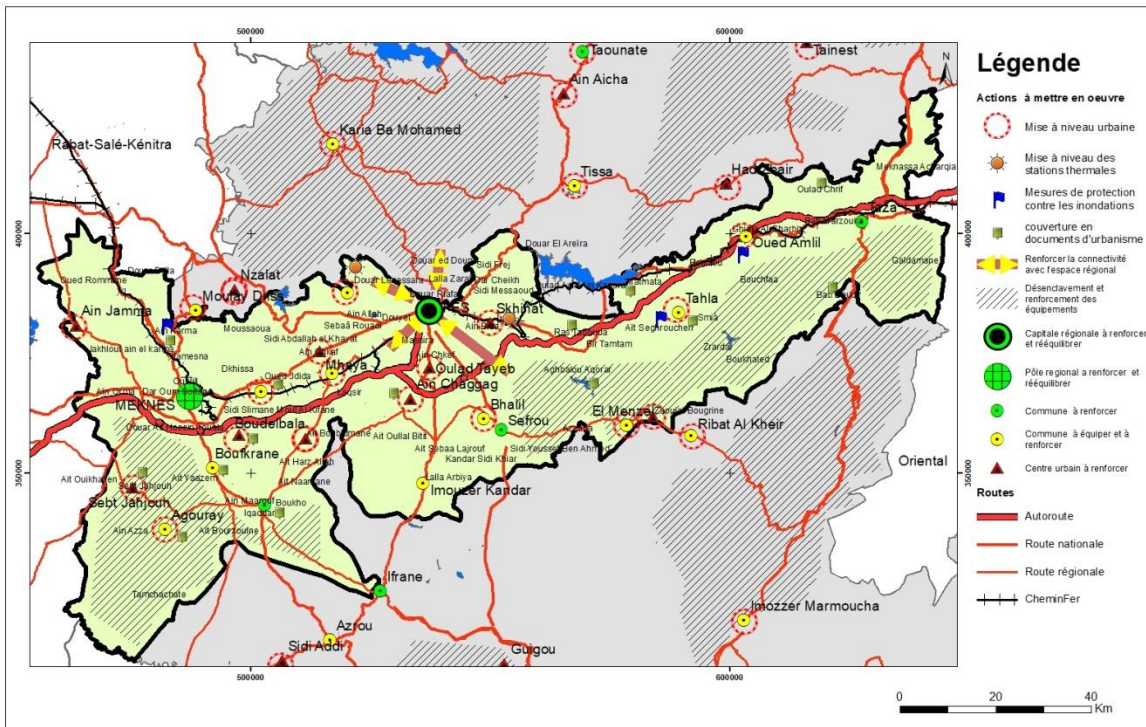


Figure : Espace Bipôle, Options Stratégiques

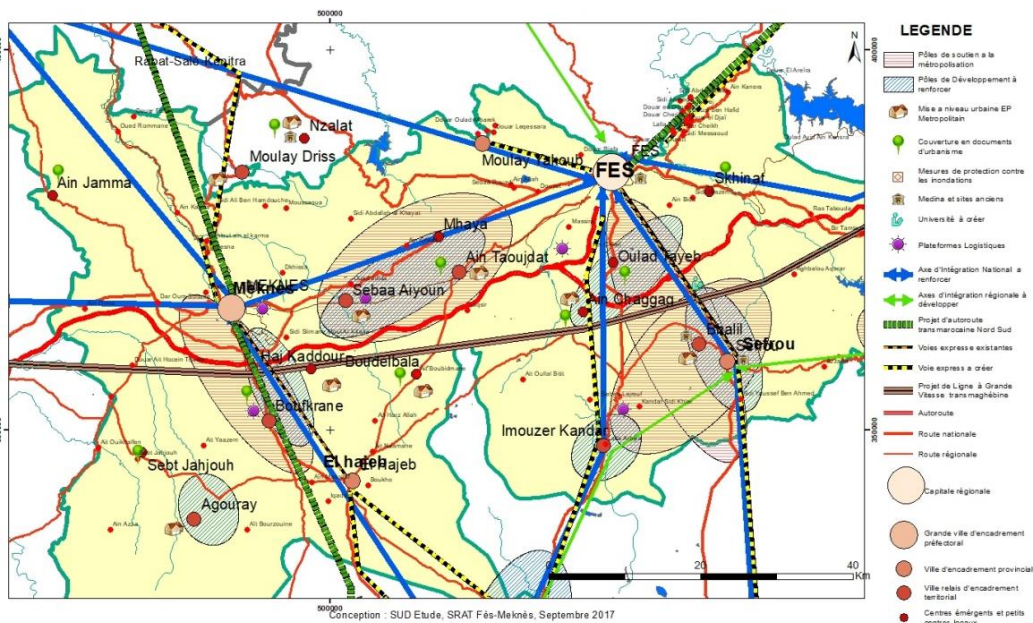
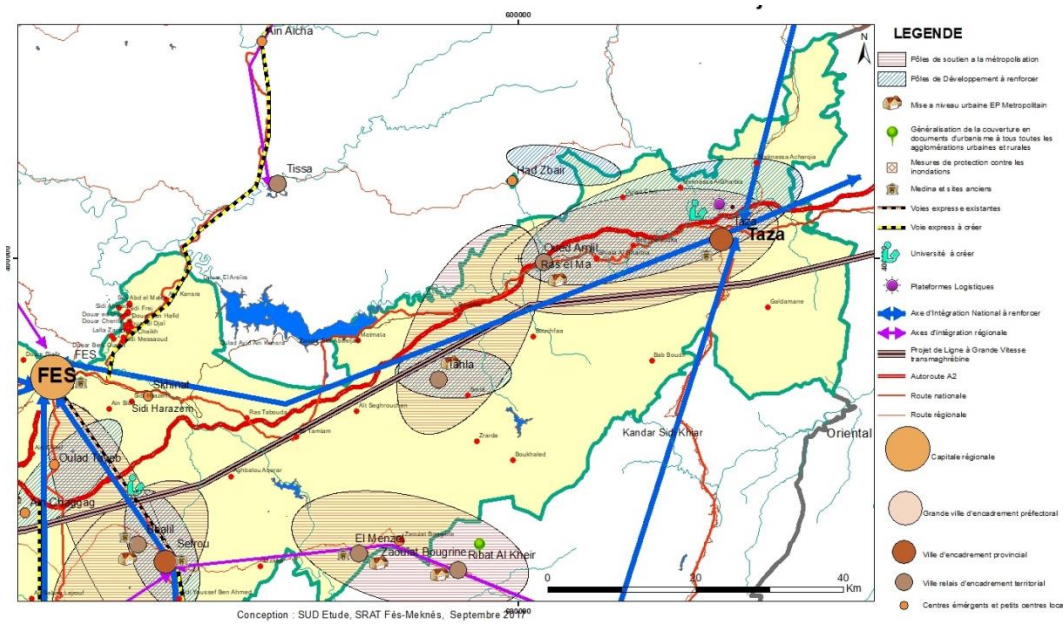


Figure : Espace Couloir Fès-Taza, Options Stratégiques



EP du Moyen Atlas :

- Mise à niveau urbaine des centres émergents et renforcement de l'attractivité des villes par l'implantation d'équipements prioritaires structurants ;
- Désenclavement des zones rurales et territoires isolés ;
- Renforcement et mise à niveau du réseau routier pour améliorer la connectivité des villes;
- Orienter et maîtriser les extensions urbaines pour améliorer le cadre bâti et protéger la population contre les zones à risque ;
- Création de villages pilotes dotés des équipements et des services de base pour garantissant la promotion de la population rurale.

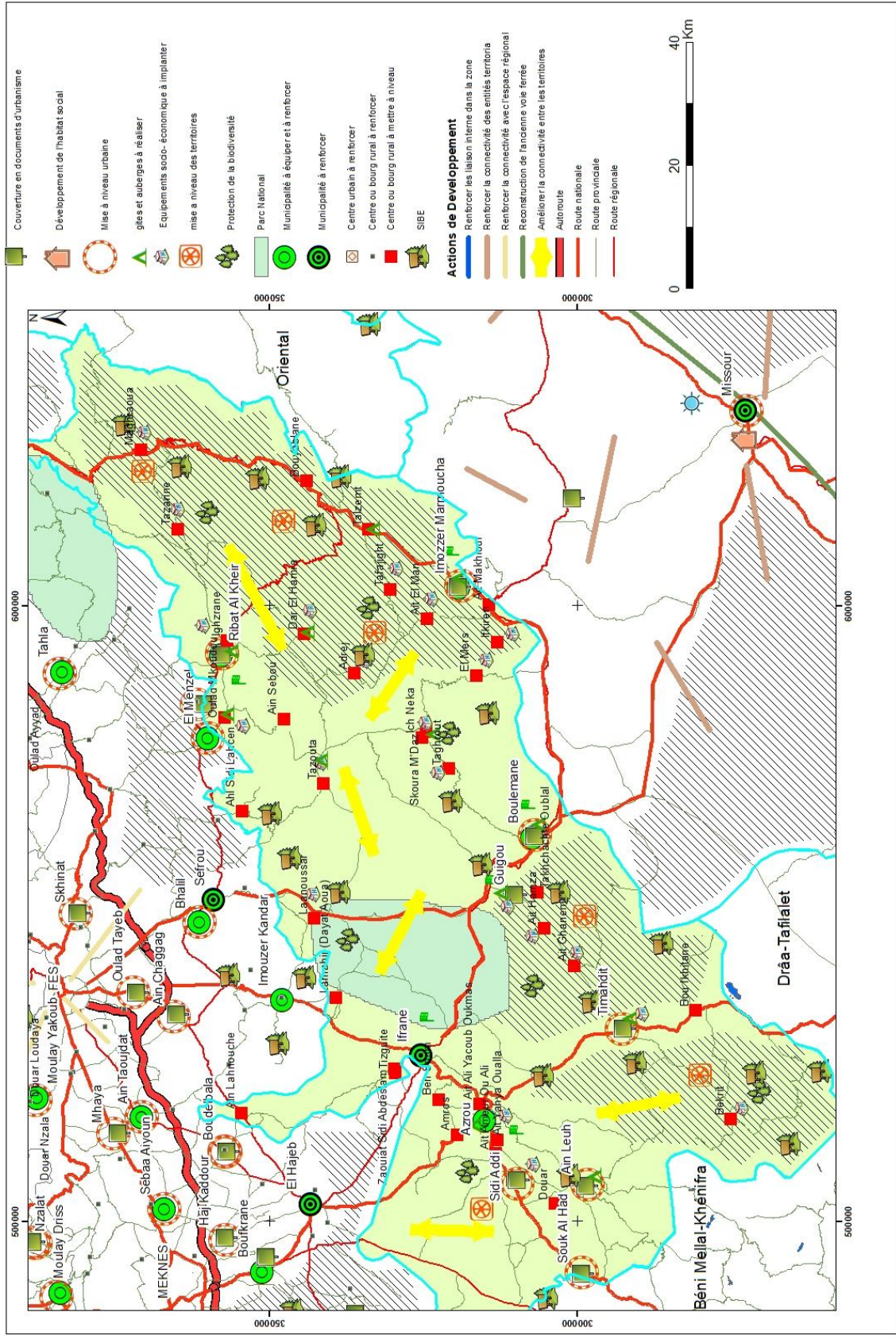


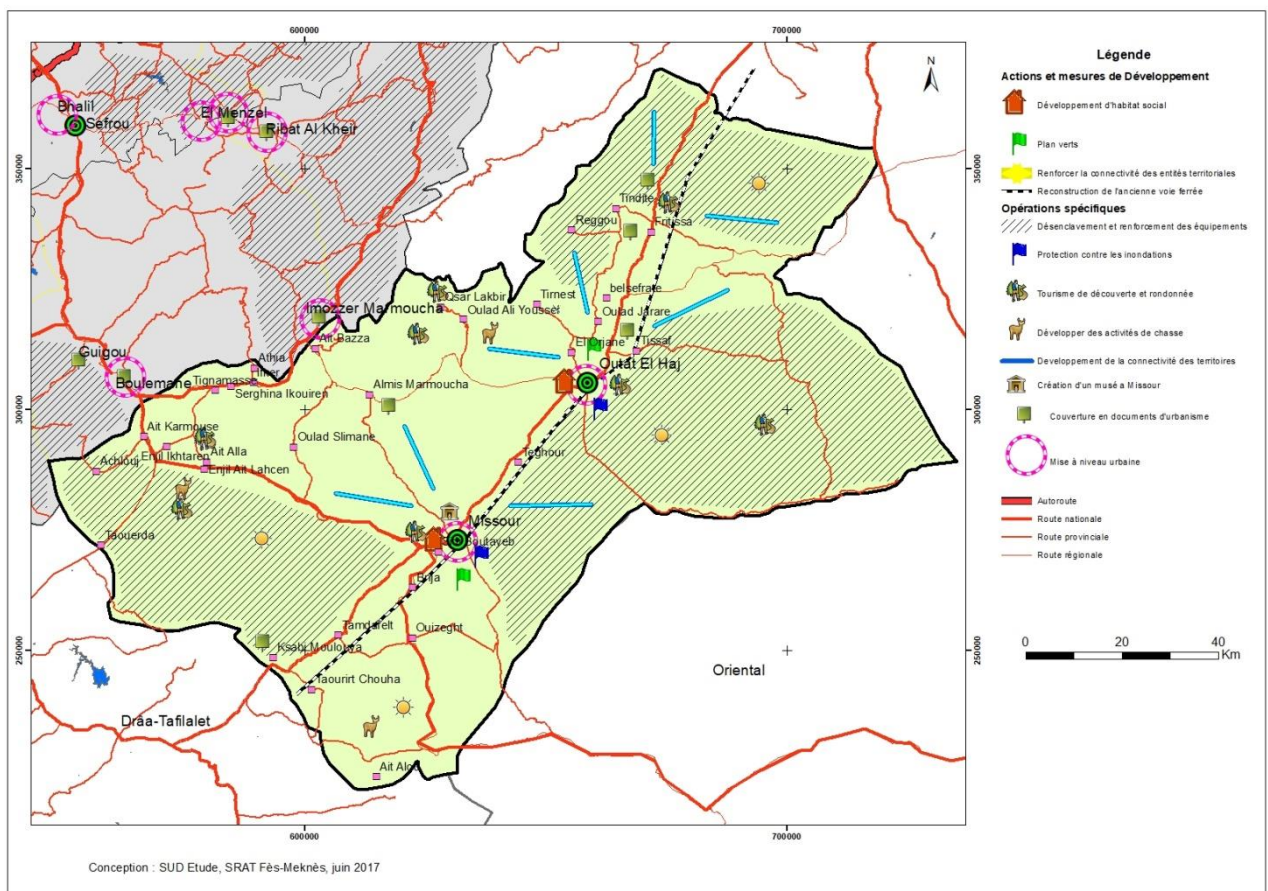
Figure: L'EP du Moyen Atlas, Options Stratégiques

Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknès, juin 2017

EP de la Moulouya :

- Désenclavement des territoires ruraux
- Mise à niveau des centres ruraux émergents
- Création de villages pilotes dotés des équipements et des services de base pour la population rurale
- Développement de programme d'habitat social à Missour et Outat el haj
- Améliorer la connectivité des villes et centres du territoire avec le reste de la région.
- Protection des villes de Missour et Outat el haj contre les risques d'inondations.
- La reconstruction de l'ancienne voie ferrée, Guercif- Outat El Haj –Midelt.

Figure: L'EP de la Moulouya, Options Stratégiques



Options Stratégiques par espace projets et par domaines stratégiques

Cette section est consacrée à la présentation en détail des orientations stratégiques déjà énoncées d'une manière globale. Ces orientations stratégiques seront présentées par espace projet et par domaine de développement. Le but de ce travail est donner une teneur plus précise aux orientations stratégiques en fonction des spécificités des espaces projets en terme de leur niveau de développement et leurs problématiques spécifiques.